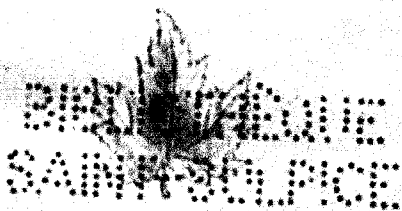


C.-E. ROULEAU

L'EMIGRATION

—•••—

SES PRINCIPALES CAUSES



QUEBEC

LÉGER BROSSAULT, IMPRIMEUR

1896



L'EMIGRATION

DIVISION DE L'OUVRAGE

I

Les principales causes de l'émigration : le luxe, l'appauvrissement du sol dû au manque de connaissances agricoles, la négligence des cultivateurs, l'intempérance, la cabale par l'exemple et la parole, et le crédit.

LA question de l'émigration occupe l'attention publique depuis un grand nombre d'années. Toutes les personnes qui s'intéressent au bien-être et à la prospérité de notre chère patrie déplorent cet exode et travaillent, nous le recon-

naissons, à mettre fin à ce fléau, qui n'a que trop dévasté nos campagnes. Malgré les efforts que l'on fait pour enrayer ce mouvement, ses ravages n'en continuent pas moins, bien qu'ils soient moins désastreux dans ces dernières années. C'est dans le but d'ajouter une nouvelle digue au torrent que nous avons entrepris ce travail, et, pour remplir plus sûrement notre mission délicate, nous agissons comme le médecin, nous mettons le doigt sur la plaie et nous disons au malade : " Voilà l'origine de ta maladie, il te faut tels remèdes et applique-les avec soin. Le traitement sera peut-être douloureux, mais la guérison est certaine."

Nous nous adressons donc aux habitants de la campagne et même des villes, et nous leur disons : " Voici les causes de l'émigration ; faites-les disparaître, et le flot dévastateur cessera de couler."

Quelles sont les principales causes de l'émigration ? nous demandera-t-on.

Pour répondre à cette question, il nous suffira de résumer, autant que possible, les observations que nous fournit l'expérience et de relater les faits tels que nous les avons vus et tels que nous les voyons encore tous les jours.

Nous attribuons l'émigration aux principales causes suivantes : 1. le luxe ; 2. l'appauvrissement du sol dû au manque de connaissances agricoles ; 3. la négligence des cultivateurs ; 4. l'intempérance ; 5. la cabale exercée par l'exemple et la parole ; 6. le crédit.

Ce sont là les sujets que nous développerons dans le cours de cet ouvrage. Il nous arrivera de dire de bien dures vérités, mais que nos compatriotes nous le pardonnent ; car c'est dans leur intérêt que nous parlons aussi franchement et aussi clairement.





LE LUXE

II

La toilette des cultivateurs—La toile et l'étoffe du pays disparaissent—La soie, le chali et les robes les plus riches.

L E luxe joue un grand rôle dans l'émigration canadienne et on peut le considérer comme une des principales causes de cet exode déplorable.

Depuis quelques années, les progrès du luxe ont été vraiment remarquables dans nos campagnes, luxe sur l'ameublement

des maisons et luxe sur les voitures, et les ravages qu'il exerce sont on ne peut plus désastreux pour la classe agricole.

Il y a trente à quarante ans, la toilette des cultivateurs était très simple.

La laine des moutons et la toile du pays servaient presque exclusivement à la confection des vêtements. Les hommes et les femmes se chaussaient de bottes et de souliers *sauvages* et se coiffaient d'un chapeau de foin ou de paille ; en hiver, bien entendu, ils remplaçaient les chapeaux par des casques de peaux de mouton teintes, ou de chien noir, ou de renard que l'on prenait dans des collets. La toilette du dimanche était un peu plus soignée. Les hommes portaient des habits d'étoffe du pays teinte en noir, et les femmes fabriquaient *au métier* des robes de *petite étoffe* qu'on aurait cru tissée dans une fabrique américaine ou européenne. Un ruban noir ou bleu, le plus souvent un simple *padou* en formait toute la garniture

ou l'ornement. Le cuir des chaussures était *passé au noir*. Ainsi vêtus et chaussés, nos braves habitants des campagnes arrivaient à la porte de l'église, fiers comme des princes.

Bossuet avait bien raison de dire que tout change, tout s'use, tout s'éteint dans ce bas monde ; aujourd'hui, la physionomie des campagnards est, pour ainsi dire, métamorphosée ; le luxe le plus effréné a remplacé la simplicité de l'âge d'or. L'étoffe du pays est presque inconnue dans la plupart des paroisses, surtout les dimanches et les jours de fête ; c'est le drap le plus fin et la serge la plus belle qui l'ont supplantée. Le règne des bottes et des souliers sauvages est passé ; on a presque honte d'en porter ; il nous faut maintenant une chaussure fine, mignonne, luisante, délicate, en veau français ou en chevreau, et plusieurs paires de différentes formes, par dessus le marché. On ne voit plus que des chapeaux de feutre et de *castor*. Que voulez-vous ? il faut bien suivre les progrès du siècle.

Puis, les chapeaux de femmes ! C'est la modiste qui les confectionne, et on trouve qu'elle ne met jamais assez de ruban, de fleurs et de plumes sur les véritables tourelles qui surmontent la tête des jeunes filles. Et la forme (on dit *shape*), elle varie à l'infini, à tel point que ce n'est plus un chapeau.

Les robes ressemblent à des phares lumineux qui guident le nautonnier au milieu de la tempête ; elles sont d'une beauté et d'un coloris éblouissants. Plus de petite étoffe ou de poil de bœuf : c'est de la soie, c'est du *chali*, c'est du *cashmere*, c'est du *lawn*, et mille autres tissus dont j'ignore les noms. Les manteaux ne le cèdent en rien aux robes, et les *waterproofs* sont à l'avenant.

La garde-robe est au complet ; il n'y manque absolument rien. Autrement, si une femme ne trouve pas sa toilette convenable, elle n'ira pas à la grand'messe le dimanche. " Je n'ai pas envie, dira

-t-elle à son mari, de faire rire de moi avec cet accoutrement. Mes robes sont encore bonnes, il est vrai, mais elles ne sont *plus de mode*. Et mon chapeau ! j'aurais une belle mine avec cela sur la tête !"

Les filles sont encore plus exigeantes que la mère. Aussi, il faut voir les toilettes qu'elles portent. Où se procure-t-on toute cette toilette ? Chez les marchands du village ; et quand leur assortiment n'est pas assez riche, on va faire ses emplettes à la ville voisine.

Le cultivateur achète généralement à crédit, avec promesse de payer à l'automne, quand il aura vendu les produits de sa terre. L'échéance arrivée, il se rend chez le marchand pour solder sa dette. Mais, à sa grande surprise, le compte est bien plus élevé qu'il ne le pensait, et il se trouve dans l'impossibilité de faire honneur à ses affaires. Quel moyen prendre alors ? Le marchand le tire bientôt d'embarras. "Donnez-moi, lui dit-il, l'argent

que vous avez en main ; je vais vous délivrer un reçu pour cette somme, et quant à la balance qui me restera due, vous me donnerez une obligation sur votre terre, avec intérêt de 8 pour cent. Comme cela je pourrai vous attendre à l'année prochaine et vous continuerez à acheter comme par le passé. Ça ne me gênera en rien du tout."

Le cultivateur accepte la proposition du marchand et hypothèque sa terre d'autant. L'automne suivant, la même difficulté se présente. Alors il a recours au même moyen pour satisfaire son créancier et ajoute une nouvelle hypothèque à celle de l'année précédente. Il roule ainsi le même train de vie pendant dix, douze et quinze ans, et finalement il doit tout ce qu'il possède. La tempête se déchaîne ; la ruine est complète, et l'infortuné est obligé de quitter sa paroisse natale et la maison paternelle et de s'expatrier pour gagner la vie de sa femme et de ses

enfants, dont la toilette extravagante a été la cause de son malheur.

On me trouvera peut-être sévère pour le cultivateur qui prend le chemin de l'exil. Je voudrais l'être moins ; car j'aime la classe agricole, j'applaudis à ses succès et je sympathise à ses adversités, parce que je suis moi-même fils d'un cultivateur. Mais je crois qu'il est de mon devoir de dire la vérité, et c'est ce que je fais en racontant ce que j'ai vu de mes propres yeux. Mon unique but, en parlant avec toute la sincérité possible, est de rendre service à mes compatriotes en leur faisant bien saisir la cause des maux qui les affligent quelquefois.

Pour donner à mes lecteurs une juste idée des funestes ravages qu'exerce le luxe, je vais citer un fait pris entre mille :

En 1855, il n'y avait que deux marchands dans la paroisse de B***, et ces deux négociants ne faisaient pas un volume d'affaires très considérable. L'un avait

son établissement au milieu du village et l'autre à l'extrémité est de la paroisse. Aujourd'hui, on compte quatorze marchands dans le village seul et quatre dans les autres rangs de la paroisse, et tous paraissent faire un commerce passable. Pourtant cette paroisse n'a pas reculé ses limites, sa population n'a guère augmenté, et l'étendue de terres cultivables est la même. On remarque une seule différence, c'est que le sol n'est pas aussi productif qu'autrefois. Nous pouvons donc conclure, sans crainte d'exagérer, qu'il faut que le luxe ait pris des proportions extraordinairement considérables depuis quarante-un ans pour alimenter aujourd'hui autant de magasins. Il n'y pas d'autre solution à donner à ce problème.





A LA VILLE

III

La toilette de l'ouvrier.—Le bourgeois et l'ouvrier sont vêtus avec la même richesse.—
L'opinion d'un étranger sur la toilette des habitants des villes.

LE luxe règne en maître non seulement dans les campagnes, mais encore dans les villes de la confédération canadienne. Il pénètre dans toutes les classes de la société, chez le riche comme chez le pauvre, chez le bourgeois comme chez l'ouvrier. Il a poussé si loin

ses conquêtes qu'il est devenu impossible à l'observateur de distinguer sur la rue l'homme à l'aise de l'homme vivant au jour le jour. A les voir tous deux se promenant sur la terrasse Frontenac, par exemple, par un beau soir d'été, on les prendrait l'un et l'autre pour des rois de la finance : ils portent tous les deux chapeau de soie, redingote de drap fin, pantalon de tweed anglais, gilet de toile blanche comme la neige, gants de chevreau, montre et chaîne d'or et canne à pommeau d'argent. C'est bien le cas de dire ici que ce n'est pas l'habit qui fait le moine.

Dernièrement, je me promenais sur le chemin Sainte-Foye pour respirer l'air embaumé de mon pays, comme dirait le poète. Je fis rencontre d'un étranger à notre ville ; et la conversation, après avoir erré çà et là, tomba sur la question qui fait le sujet de cet article : le luxe des citadins et des campagnards.

—Etes-vous jamais allé en France ? me demanda-t-il.

Je lui répondis affirmativement.

—Eh bien, dans ce cas, vous avez dû constater une énorme différence entre la toilette du riche, du bourgeois et celle de l'ouvrier, du pauvre.

—Sans doute, je me trouvais à Rouen un dimanche, il y a vingt-huit ans, et j'ai remarqué le contraste frappant que vous venez de me rappeler par votre observation. J'assistais à la grand'messe dans la magnifique église de Saint-Ouen. A la sortie de l'église, après l'office divin qui avait été célébré par Son Ém. le Cardinal de Bonnechose, je contemplai un instant la foule qui encombrait la place publique non loin de l'endroit où les Anglais firent brûler la Pucelle d'Orléans, et je me suis bientôt convaincu qu'en France la richesse de la toilette était proportionnée à l'état de finances des individus. J'ai constaté le même fait en Irlande, en Angleterre et en Italie.

—Oui, c'est cela. Le riche et le pauvre restent, sous le rapport de la toilette, chacun dans leur sphère. L'ouvrier des villes s'affuble de la vareuse traditionnelle, faite de grosse toile et teinte en bleu ; le pantalon sort de la même fabrique et est, généralement aussi, de la même qualité et de la même couleur. Les femmes sont habillées d'une étoffe grossière, et leur coiffure consiste en un voile ou un simple foulard roulé autour de la tête. La toilette des campagnards est encore moins recherchée que celle des citadins.

—La toilette, dis-je à mon interlocuteur, est devenue une véritable plaie sociale. Tenez, voyez-vous là-bas, près du monument des braves, cet homme habillé de drap des pieds à la tête ?

—Je le vois ; c'est sans doute un des riches négociants de votre ville.

—Vous êtes dans l'erreur. C'est un débardeur qui ne travaille que deux à trois mois de l'été et qui se chauffe bien nonchalamment près du poêle en hiver.

—Pas possible. Mais cet état de choses est inexplicable.

—C'est peut-être inexplicable, mais le fait existe. Il arrive très souvent qu'on fait petite nourriture pour porter grosse toilette, et lorsqu'on ne peut plus se procurer de riches habits par un travail raisonnable, on quitte la ville et même le pays pour aller s'enfermer dans une manufacture américaine, où l'on sue sang et eau du matin au soir et où les poumons se font une provision quotidienne de poussière nuisible et d'air vicié, qui altèrent et compromettent la santé en peu d'années.

La toilette des femmes attire plus les regards que celle des hommes. Et ce sont surtout les servantes et les filles des manufactures, comme on les appelle ordinairement, qui portent les robes les plus riches et les chapeaux les plus rares. Je vais citer un trait pour prouver que je n'exagère pas.

J'étais un jour chez un marchand de

nouveautés de Saint-Roch. Une jeune fille entre et demande un chapeau à acheter. Le patron exhibe sa marchandise et lui montre un chapeau de douze piastres. La jeune fille dévore ce chapeau de ses yeux, tant il est beau ; mais sa bourse ne lui permet pas de faire une dépense aussi élevée. J'aimerais bien ce chapeau, lui dit-elle, mais je n'ai pas les moyens de le payer comptant. Je travaille dans une manufacture, et je ne gagne que cinquante *cents* par jour.—Nous allons faire des affaires, répondit le vendeur. Donnez-moi deux piastres comptant et vous me payerez ensuite une piastre par semaine ; et lorsque vos paiements hebdomadaires auront atteint le prix de vente, vous viendrez chercher votre chapeau. Je vais le mettre à part, avec votre nom dessus.—À cette condition-là je le prends.

Ainsi la jeune fille achète le chapeau, objet de ses convoitises ; elle ne pourra se le mettre sur la tête que dans dix semaines, lorsque l'été sera presque écoulé ; mais

n'importe, il lui faut à tout prix ce bijou importé de Paris.

Quelques instants après le départ de la jeune fille, arrive une dame de haute position qui demande à voir un chapeau. Le marchand s'empresse d'étaler sur le comptoir ses chapeaux de douze piastres. — C'est trop cher, lui dit l'acheteuse. Un de cinq piastres fera mon affaire ; la mode des chapeaux change tous les ans, et c'est toujours à recommencer. — Et pourtant cette dame avait bien le moyen de payer un chapeau douze piastres.

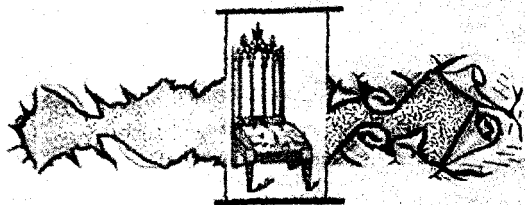
Comme on le voit, les rôles sont ici intervertis : la femme riche achète un chapeau ordinaire, et c'est un chapeau de luxe qu'il faut à la fille de l'ouvrier. Il n'est donc pas étonnant après cela que bien souvent la servante passe aux yeux des étrangers pour la maîtresse du logis.

Au lieu de suivre l'exemple de la fourmi et de thésauriser dans les années d'abondance, on consacre toutes ses éco-

nomies à des dépenses inutiles ; et lorsque le chômage fait sentir ses tristes effets, le père de famille, qui n'a pas su mettre un frein au luxe de ses enfants, est obligé de s'endetter pour se procurer le nécessaire à la vie. De dette en dette, il roule bientôt dans la misère la plus noire, et finit presque toujours par s'expatrier pour tâcher d'améliorer son sort.

N'avons-nous pas raison de conclure, après les faits que nous venons de relater, que le luxe est une des principales causes de l'émigration ?





L'AMEUBLEMENT

IV

Les ameublements d'autrefois et les ameublements d'aujourd'hui.—Des salons partout.—L'achat du piano.

DANS un chapitre précédent, nous avons posé la proposition suivante : Le luxe sur la personne, l'ameublement et les voitures est une des principales causes de l'émigration. Nous avons prouvé la première partie de cette proposition, savoir : le luxe sur la personne. Il nous

reste à faire la démonstration de la seconde partie : le luxe sur l'ameublement ; c'est ce que nous nous proposons d'établir dans cette étude. Dans le bon vieux temps, comme l'on dit ordinairement, les maisons des campagnes étaient meublées avec la plus grande simplicité. Tout l'ameublement sortait de l'atelier de menuiserie du cultivateur. Ce dernier confectionnait de ses propres mains ses couchettes, ses tables, ses chaises, ses armoires, ses buffets et ses sofas, et il se faisait peintre et bourreur. Les chevilles de bois remplaçaient les clous. Il ne s'agissait que de se procurer du bois, et il n'y avait rien de plus facile que d'aller en chercher dans la forêt pendant l'hiver. Le cultivateur fabriquait ses meubles pendant les jours de chômage forcé que nous amènent les pluies torrentielles de l'été ou les froids de la saison des frimas et des glaces. De sorte que la seule dépense de l'ameublement se bornait à une perte de temps.

Aujourd'hui, ce n'est plus la même

chose. L'ameublement d'autrefois ne convient plus au goût des jeunes filles et souvent de la mère ; il faut le remplacer par des meubles importés des villes ou des grands centres commerciaux. Ce sont des chaises couvertes en crin ou en damas ; ce sont des tables en noyer noir ; ce sont des couchettes, des chiffonniers, des bureaux de toilette de même bois ou d'acajou, ou de bois de rose ; ce sont des buffets et des sofas de la plus grande richesse. Puis, on rencontre aujourd'hui un salon dans la plupart de nos maisons de campagne, et ce salon respire le luxe le plus effréné. Le parquet est couvert de tapis de Bruxelles d'un prix exorbitant, et les rideaux qui ornent les fenêtres sont vraiment riches. Et le piano ! il ne faut pas l'oublier. La jeune fille sort du couvent, où elle a appris un peu de musique, et conjure son père de lui acheter un instrument pour continuer de pratiquer et de développer son vaste talent de musicienne. Le père, qui bien souvent manque

d'énergie, cède aux caprices de son enfant gâtée et lui donne l'objet de ses convoitises.

Mais, pour cela, il sera forcé de contracter une dette de quatre à cinq cents piastres, sans compter les dépenses générales de son ameublement, que l'on peut évaluer à six ou sept cents piastres. À la fin, notre cultivateur se trouve en face de nouvelles obligations de \$1,000 à \$1,200. Le créancier, sachant que l'acheteur possède une bonne terre qui lui permettra de se faire payer quand il le voudra, accepte bien volontiers une hypothèque sur les propriétés du cultivateur avec un intérêt de 6 à 8 pour cent, quelquefois à un taux plus élevé. Le temps de l'échéance arrive, mais le cultivateur se trouve dans l'impossibilité de faire honneur à ses affaires ; il se voit obligé de renouveler son hypothèque en capitalisant l'intérêt échu. Plusieurs années s'écoulent ainsi ; mais, un bon jour, le créancier va trouver le cultivateur en question et lui signifie qu'il

a absolument besoin d'argent et qu'il ne peut pas attendre une semaine de plus pour son règlement de comptes. Et le débiteur de s'écrier : Je suis dans l'impossibilité de vous payer au temps fixé ; je n'ai pas un sou dans mon gousset. Attendez donc encore un an.

—Voilà dix ans que vous me devez cette somme, et je ne vous ai jamais taquiné. Aujourd'hui, j'ai de fortes obligations à rencontrer, et je ne puis vous accorder un nouveau délai.

—Je vous le répète, je ne puis vous payer.

—C'est bien ; mon avocat sera chargé de vous demander, devant les tribunaux de la justice, le paiement de tout ce que vous me devez.

Le créancier s'éloigne rapidement de la maison du cultivateur, où les larmes remplacent bientôt la joie, et deux jours plus tard, le débiteur reçoit d'un avocat un

papier timbré, qui vient augmenter encore l'angoisse et les tortures morales de l'infortuné campagnard et de sa famille en pleurs.

Un mois s'écoule ; le débiteur a beau frapper à toutes les portes pour demander du secours, rien ne vient ; on le sait insolvable, et c'est un refus formel qui accueille partout ses ardentes supplications. Finalement, sa propriété est vendue par l'ordre du shérif, et le produit de la vente suffit à peine pour payer les dettes et les frais de la justice. Le malheureux cultivateur s'efforcera alors de sortir du précipice où son imprudence l'a plongé. Pour atteindre ce but, il vendra à des amis les quelques meubles et ustensiles de cuisine qui sont exempts de saisie de par la loi et, avec la petite somme qu'il aura pu amasser de la sorte, il prendra, avec sa famille, la route de l'exil et se dirigera vers la république américaine.

Quelle a été la cause de la ruine de ce

cultivateur ? C'est le luxe sur l'ameublement de sa maison.

Par conséquent, nous avons raison de dire, au commencement de ce travail, que le luxe sur l'ameublement des maisons de la campagne est une des principales causes de l'émigration, et nous croyons avoir établi clairement notre preuve par les faits que nous avons apportés à l'appui, faits qui se renouvellent très fréquemment parmi la classe agricole.





VOITURES ET CHEVAUX

V

Les harnais les plus brillants, les plus riches voitures et les plus beaux chevaux. En 1867, l'assemblée législative s'occupe de la question du luxe.

LE luxe sur les voitures—nous ajouterons sur les harnais et les chevaux—est encore une des causes de l'émigration.

Il y a quarante à cinquante ans, les voitures des cultivateurs portaient le cachet de la plus grande rusticité. On

se contentait à cette époque du cabrouet et de la calèche aux ailes jaunes ; on voyait quelquefois un quatre *roues* couvert en toile, mais il avait été fabriqué par le cultivateur lui-même, et nous pouvons vous assurer que les coussins étaient loin d'être aussi moelleux que ceux sur lesquels se pavanent les riches de la terre. Et les ressorts donc ! ils brillaient souvent par leur absence. A chaque ornière, le promeneur devait se cramponner fortement à la voiture pour ne pas être lancé sur le sol. Ces espèces de véhicules étaient incommodes, il est vrai, mais le coût était peu élevé.

Que de fois, dans les jours de notre enfance, nous sommes allé en charrette à foin à l'église paroissiale pour entendre la grand'messe, les dimanches et les fêtes d'obligation. Toute la famille — nous étions quelquefois six à huit personnes — s'installait dans la charrette sur des chaises et se dirigeait ainsi vers le temple sacré. Nous avions un plaisir à nous rompre les

côtes, et nous n'éprouvions aucune fatigue pendant la grand'lieue que nous avions à franchir pour nous rendre à l'église. Comme nous étions heureux dans notre charrette à foin !

De nos jours, tout a été transformé, et la face de nos campagnes a été pour ainsi dire renouvelée. Si l'un de nos aïeux qui reposent dans la tombe depuis un grand nombre d'années, faisait une nouvelle apparition sur la terre, il se croirait dans le pays décrit avec tant d'élégance par l'illustre auteur du *Télémaque*, et dans lequel ne coulaient que des rivières remplies d'or et de pierres les plus précieuses. Mais son illusion ne serait que de courte durée ; car il serait bientôt plongé dans la désolation, en constatant les ravages affreux que le luxe cause aux braves habitants de nos campagnes, en particulier le luxe sur les voitures.

On ne voit plus de cabrouets ni de calèches aux ailes jaunes. Ces antiques véhi-

cules ont fait place aux carrosses, aux belles voitures couvertes, et toutes ces voitures portent l'empreinte de la somptuosité et de la richesse. Le prix en est très élevé, et les plus pauvres comme les plus riches cultivateurs n'hésitent pas à contracter de lourdes dettes pour se voir de la manière la plus confortable.

Mais, quand on possède une belle voiture, il faut un harnais à l'avenant. Autrement, la disparité serait trop grande, et l'on figurerait mal avec un vieil attelage devant la porte de l'église. Et puis, que vont dire les autres cultivateurs qui ont fait l'acquisition—mais à crédit—de splendides équipages qui, bien souvent, peuvent entrer en comparaison avec ceux des plus riches bourgeois des villes ? Le respect humain fait sentir son aiguillon mortel et finit par l'emporter sur la répugnance du cultivateur. Les dettes s'accumuleront, mais n'importe ! il faut agir comme les autres et traîner le boulet forgé par les hypothèques.

Ce n'est pas tout. Avec une magnifique voiture et un harnais aux boucles d'or et d'argent, le cultivateur rougira presque de honte s'il n'a pas un coursier à l'allure pimpante, voire un trotteur de grande renommée, pour traîner le carrosse et revêtir le harnais en question. C'est un surcroît de dépenses de deux à trois cents piastres, quelquefois de quatre cents piastres; mais on ne recule pas devant cette nouvelle obligation, et l'on hypothèque sa terre d'autant. Une fois qu'un homme a commencé à glisser sur la funeste pente des dettes, il ne s'arrêtera que lorsqu'il aura atteint le fond de l'abîme et que la ruine la plus navrante lui aura enlevé le bandeau qui lui recouvre les yeux. C'est une espèce d'épidémie qui a envahi nos campagnes et dont les ravages ne peuvent être contrôlés que par la réflexion, la prudence et l'économie, trois choses indispensables au succès de nos cultivateurs.

On comprend facilement que les produits d'une terre ordinaire et appauvrie

par des cultures continuelles ne seront pas assez abondants pour permettre au cultivateur de faire tous ses achats au comptant. Dans cette circonstance, il aura recours de nouveau aux hypothèques ou aux obligations, et, d'année en année les intérêts s'accumuleront et s'ajouteront au capital. La conséquence inévitable de ces folles dépenses sera la cession des biens de cet infortuné cultivateur à ses créanciers dont la soif de l'argent est devenue insatiable ; et pour éviter un naufrage complet, le débiteur quittera le pays pour aller gagner à la journée, sur une terre étrangère ou dans une ville canadienne, sa vie et celle de sa femme et de ses enfants.

Voilà où le luxe sur les voitures, les harnais et les chevaux conduit un grand nombre de cultivateurs.

Nous avons donc raison de dire que le luxe sur la personne, sur l'ameublement et les voitures est une des principales

causes de l'émigration canadienne, et les données que nous avons apportées à l'appui de la thèse que nous soutenons, convaincront facilement le lecteur de l'exactitude de notre assertion.

La question que nous avons traitée dans plusieurs chapitres précédents, n'est pas nouvelle. En 1867, l'Assemblée législative de Québec, alors que feu l'honorable M. Chauveau était premier ministre, nomma une commission pour s'enquérir de tout ce qui avait trait à l'agriculture, à la colonisation et à l'émigration, et cette commission se composait des honorables MM. Cauchon, Chapais, Chauveau, Dunkin et Irvine, et de MM. Bessett, Church, Clément, Dugas, Fortin, Garon, Hamilton, Hearn, LaRue, Lavallée, Mailloux, Picard, Ross, Tremblay, Joly, Beaubien et Robertson. Cette commission expédia, dans toutes les parties de la province, une série de questions à un grand nombre de personnes qui étaient en état de lui donner des renseignements sur l'agriculture, la

colonisation et l'émigration. M. l'abbé Sancier, curé de Ristigouche et missionnaire des Acadiens de Matapédia, fit parvenir à la commission d'enquête des réponses très détaillées aux différentes questions qui lui avaient été posées. Voici ce qu'il dit en parlant du luxe :

“ Le luxe a pris dans nos campagnes une proportion alarmante : maintenant nos cultivateurs veulent briller comme de grands seigneurs ; il leur faut de magnifiques voitures, des harnais argentés, des maisons splendides, notre belle étoffe du pays ne leur va plus. Les soieries, les ornements précieux, les beaux meubles sont considérés comme choses nécessaires. Mais à côté de ces belles choses se trouve la page noire. Pour solder ce compte, il faut vendre une partie de la récolte ; si on ne peut payer, il faudra donner un billet portant un intérêt de 8, 10 et 12 pour cent ; après quelques années, si on ne peut liquider la dette, on passera une obligation ; viendra, peu de temps après, le rôle

des usuriers, finalement l'*émigration*. On émigre ainsi des anciennes paroisses ; et on émigre ainsi, pour la même raison, des nouveaux établissements."

Eh bien ! le mal que signalait M. l'abbé Saucier, il y a près de trente ans, est-il disparu de notre province ? Non ; au contraire, ses ravages ont augmenté d'année en année—nous l'avons prouvé—et sont passés, pour ainsi dire, à l'état d'épidémie. Le luxe est devenu, au Canada, une véritable plaie sociale et la cause de la ruine d'un grand nombre de cultivateurs.





APPAUVRISSMENT DU SOL

VI

Le rendement des terres diminue.—La science agricole est nécessaire au progrès.—La routine est une plaie.

PERSONNE n'osera nier le fait que les fermes en général produisent moins aujourd'hui qu'en 1830 ou même qu'en 1840. Depuis quarante à cinquante ans, l'appauvrissement du sol a été tristement remarquable. Le rendement d'un arpent de terre ensemencé en blé était autrefois de 12 à 15 minots ; aujourd'hui, il atteint

à peine 8 à 10 minots, quelquefois beaucoup moins. Il en est de même pour toutes les céréales et pour les pommes de terre. Tous les grains suivent une progression descendante continuelle, et ce décroissement, nous n'hésitons pas à le dire, est le résultat du manque de connaissances agricoles, qui sont si nécessaires aux progrès et aux succès des cultivateurs.

Nous ouvrons une parenthèse pour dire tout de suite que l'agriculture a pris un nouvel essor depuis quelques années, grâce à l'organisation de nos nombreux cercles agricoles et de nos syndicats de cultivateurs, aux conférences agricoles données dans les différentes parties du pays par des hommes compétents, à nos écoles d'agriculture, à nos fermes expérimentales et à l'établissement de nos beureries et de nos fromageries. Un grand nombre de cultivateurs ont compris qu'ils devaient améliorer leurs terres, perfectionner leur mode de culture et prendre un soin tout particulier de leur bétail.

C'est en agissant de la sorte qu'ils ont vu renaître au foyer domestique le bien-être et le bonheur.

Mais, malheureusement, on rencontre encore dans la plupart de nos paroisses de la campagne plusieurs cultivateurs qui ne font aucun effort pour imiter l'exemple que leur donnent des voisins intelligents. Pour eux, l'instruction agricole n'est rien. Aussi, les voit-on jeter la même semence sur le même lopin de terre pendant trois ou quatre ans, sans s'occuper des bienfaits de la rotation, qu'ils ne connaissent pas même de nom, et sans fournir au sol les engrais dont il a besoin. Leur ignorance et souvent leur insouciance sont la cause prochaine de l'appauvrissement rapide de leurs terres. Et ces gens-là sont étonnés du peu de succès qui couronnent leurs pénibles labeurs. La réflexion leur vient quelquefois, et alors ils se demandent : comment se fait-il qu'un tel ou un tel récolte trois ou quatre fois plus que moi, avec la même étendue de terrain ? Il est bien facile de

répondre à cette question : c'est que votre voisin ne néglige aucune occasion de s'instruire et d'entrer dans la voie du progrès agricole que nous constatons de nos jours, tandis que vous, vous croupissez dans l'ornière de la routine.

La routine, voilà une des principales causes de l'appauvrissement du sol. Quand il s'agit de suivre un chemin tout tracé, il ne faut pas un grand effort d'intelligence pour marcher droit devant soi. C'est ce que font ceux qui suivent la vieille routine. Heureusement le nombre en est assez restreint aujourd'hui—mais il est encore trop grand—; car on comprend que la routine empêche le progrès, que le métier seul n'est pas suffisant, et qu'il nous faut des cultivateurs instruits et capables de donner l'élan à l'art agricole. Cependant il y a encore des gens qui sont opposés aux améliorations et qui se moquent de ceux qui veulent placer l'agriculture à la hauteur des exigences actuelles. C'est le plus grand malheur

dans lequel une industrie puisse tomber, car cette industrie est alors bien près de sa ruine.

En agriculture, bien plus que dans toutes les autres industries, le progrès est essentiellement nécessaire; car tout cultivateur qui ne progresse pas, recule. Il faut à l'agriculture un progrès continu et graduel qui marche sûrement et lentement, mais non un progrès passager que l'on abandonne bientôt pour retomber dans les anciennes fautes. Lorsqu'on voit le cercle des connaissances humaines s'agrandir avec une extrême rapidité, serait-il juste de condamner l'agriculture à l'inaction, elle qui doit marcher à la tête de toutes les industries? N'imitons pas ceux qui disent: "Nos pères cultivaient leurs terres de telle ou telle manière, et ils vivaient heureux et contents; la prospérité régnait toujours au foyer. Nous suivons leur exemple, et nous pouvons compter sur le succès." Ce raisonnement est faux pour la bonne raison que

les circonstances ne sont plus les mêmes : la terre ne produit pas comme autrefois ; elle s'est appauvrie d'année en année, et les récoltes ont diminué du tiers au moins. Si vous suivez l'exemple de vos pères, elle deviendra de plus en plus stérile, et avant longtemps elle ne produira pas assez pour subvenir à l'entretien et à la nourriture de vos familles. C'est ce que nous constatons bien que trop souvent. Vous serez alors obligés de recourir aux achats pour combler les déficits, c'est-à-dire que vous commencerez à vous endetter, et, une fois sur cette pente, vous glisserez vite au fond du précipice. Pour éviter cet écueil si funeste aux agriculteurs, il faut de toute nécessité entrer dans la voie des améliorations, du progrès moderne, tout en tenant compte du capital dont on peut disposer.

La terre n'est pas aussi riche qu'autrefois, et les besoins sont devenus plus urgents. La valeur productive diminue, mais les dépenses augmentent de jour en

jour. Ainsi, aujourd'hui, on se construit de plus belles maisons et des granges plus confortables qu'il y a cinquante ans ; on porte une toilette plus riche ; la table est plus abondamment servie, et l'instruction est plus répandue. Par conséquent, tout cela entraîne des dépenses bien plus considérables ; pour rencontrer ces dépenses, nous devons nécessairement augmenter la valeur productive des terres, et, pour arriver à cet heureux résultat, nous devons améliorer nos terres et leur faire produire deux épis de blé là où elles n'en produisaient qu'un auparavant ; nous devons forcer nos animaux, en les soignant mieux, à nous donner une plus grande quantité de lait, de beurre, de fromage et de laine ; nous devons, en un mot, travailler de toutes nos forces à faire disparaître les nombreuses fautes qui se sont glissées dans notre système de culture, et, chaque fois qu'une faute disparaîtra, nous ferons un pas vers le progrès.

Le routinier ne réussit pas dans l'explo-

tation d'une ferme, et sa culture ne le paye pas, pour plusieurs raisons ; nous énumérerons les suivantes : 1o le cultivateur routinier ne recueille pas assez bien ses engrais ; 2o il ne sait pas les utiliser ; 3o il ne combine pas assez bien ses assolements ; 4o il n'accorde pas assez de place aux plantes fourragères ; 5o il craint trop de remplacer ses vieux instruments aratoires par des outils perfectionnés ; 6o il ne soigne point assez bien ses travaux de culture ; 7o il n'ameublit pas assez bien sa terre, ne la nettoie pas et ne l'égoutte pas convenablement ; 8o il ne veut pas proportionner l'étendue de sa culture au volume des engrais dont il dispose ; 9o il achète trop facilement à crédit, comme si les échéances ne devaient jamais arriver ; 10o il dédaigne trop les connaissances théoriques et ne se tient pas même au niveau des connaissances pratiques de l'époque ; 11o il ne cherche pas à connaître les progrès réalisés dans les autres parties du pays.

Voilà les fautes principales dans lesquelles tombent le plus souvent les routiniers. On comprend que ces défauts suffisent pour conduire une terre à l'appauvrissement, et le cultivateur à la ruine et à l'émigration.





L'INSTRUCTION AGRICOLE

VII

L'instruction agricole est un moyen d'arrêter l'émigration.—Les données d'un agronome de talent.

NOUS avons vu dans un chapitre précédent que l'appauvrissement du sol est dû au manque de connaissances agricoles, tout en reconnaissant que nos cultivateurs ont fait des progrès considérables depuis quelques années sous le rapport des améliorations. Après avoir établi cette preuve, nous croyons rendre

service à nos compatriotes en leur communiquant quelques considérations sur l'instruction agricole, que nous regardons comme le plus sûr moyen d'enrayer la marche de l'émigration. Pour cette étude, nous aurons recours aux données d'un agronome de talent et que l'on cite comme une autorité.

“L'agriculture, dit Marshall, même en la restreignant à l'art de gouverner les terres d'une ferme, et lorsqu'on l'envisage dans toutes ses branches et dans leur plus grande étendue, n'est pas seulement le plus important et le plus difficile des arts mécaniques, mais aussi de tous les arts et de toutes les sciences qui sont du domaine de l'homme.”

Ces paroles d'un savant agronome doivent faire comprendre qu'on ne peut se flatter d'exercer avec quelque chance de succès une ou plusieurs branches de cet art difficile sans un fonds de connaissances qui ne peuvent s'acquérir que par une éducation ou une instruction agricole.

Nous regardons les connaissances agricoles comme la première et la plus précieuse des qualités personnelles d'un agriculteur, parce que, de tous les hommes, c'est lui qui peut en faire les applications les plus immédiates et les plus utiles à l'humanité.

La plupart des hommes, au moins ceux qui sont nés au sein des campagnes et qui y font leur séjour habituel, possèdent déjà un fonds d'instruction agricole, fruit des connaissances générales répandues dans le pays ou qu'ils doivent à leurs réflexions, à leurs expériences et à la vue matérielle des objets. Cette instruction est rarement suffisante et elle a besoin d'être développée et perfectionnée par des études spéciales.

Par suite de l'inégalité dans la condition des hommes qui composent une nation, tout le monde ne se trouve pas placé dans une situation favorable pour acquérir l'instruction qui est nécessaire à un agriculteur ou pour en doter ses enfants ; mais tout homme d'un sens droit, d'un esprit

juste, et qui a la conscience de sa propre dignité et de ses droits, ne doit négliger aucune occasion de s'instruire et de s'éclairer lui-même, ou de donner à ses enfants une instruction conforme à leur condition.

Le degré d'instruction peut varier avec cette condition, et celui qui est destiné à exploiter un petit héritage et qui borne là son ambition n'a pas besoin de connaissances aussi variées et aussi étendues que celui qui sera un jour appelé à régir un vaste domaine où se trouveront réunies toutes les branches de l'économie rurale. Toutefois, ce n'est pas d'après ce principe que doit se diriger un homme actif, industriel et intelligent : tout humble qu'est sa position dans le monde, il doit savoir qu'avec les qualités qu'il possède déjà et un bon fonds de connaissances agricoles, il peut parvenir, avec le temps, à étendre beaucoup son héritage ou être appelé à diriger une grande exploitation qui exigera, pour être administrée convenable-

ment, toutes les ressources de la science et de l'industrie. Les exemples de ces succès agricoles ne sont pas rares dans tous les pays.

M. Mathieu de Dombasle, qui a traité le sujet qui nous occupe, avec cette rare sagacité qu'il apporte dans la discussion de toutes les matières agricoles, s'exprime ainsi dans le huitième volume des *Annales de Roville* :

“ Le point fondamental dans l'instruction qui peut assurer la réussite d'un agriculteur, ce sont les connaissances agricoles proprement dites que l'on peut considérer sous trois points de vue : les connaissances du métier, celles de l'art et celles de la science.

“ Le métier se circonscrit à des connaissances en quelque sorte matérielles, et, en les bornant à une seule localité et à un mode de culture déterminé, il apprend à connaître la terre, à apprécier les effets des cultures qu'on lui donne dans telle

ou telle circonstance, à juger de l'époque la plus convenable pour les semailles, la manière d'y procéder, les soins qu'exige chaque espèce de bétail, etc. Le métier s'améliore par l'expérience, c'est-à-dire par l'observation des faits, en se bornant aux conséquences les plus immédiates qu'on peut en tirer pour un cas particulier. L'agriculture, réduite au métier, embrasse encore une carrière très vaste et remplie d'une multitude de détails et qu'il n'est pas donné à tous les praticiens de parcourir avec distinction, parce que l'observation des faits doit venir constamment ajouter à la masse des connaissances de cette espèce et parce que tous les esprits ne sont pas également attentifs et observateurs.

“ L'art considère la culture de la terre sous un point de vue beaucoup moins restreint que le métier ; il étudie, compare et combine entre eux, mais toujours en prenant pour boussole la pratique et relativement aux circonstances locales dans lesquelles il y aura à faire des applications,

les procédés qui sont du métier dans divers pays et diverses situations ; il raisonne ses opérations beaucoup plus que le métier ; il calcule les résultats économiques de diverses combinaisons ou systèmes de culture, il se rend compte des résultats de ses opérations, persévère dans la route qu'il avait adoptée ou la quitte pour en prendre une autre, selon qu'il le juge conforme aux intérêts de la spéculation.

“ La science agricole, que je considère comme entièrement distincte des sciences accessoires, étudie les rapports entre les causes et leurs effets ; elle s'efforce de généraliser les conséquences des observations que lui offre la pratique et d'en tirer des préceptes qui deviendront de l'art lorsque la pratique les aura confirmés ; elle cherche dans les autres branches des connaissances humaines des secours et des auxiliaires. La science, dans l'acceptation que j'attache ici à ce mot, n'apportera pas à une entreprise agricole de grandes chances

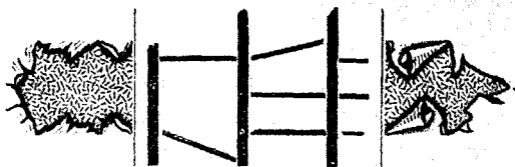
de succès et elle peut être quelquefois funeste.

“ Parmi les conditions du succès matériel on ne peut admettre exclusivement la pratique du métier, et l'on doit, sans hésiter, regarder les connaissances de l'art comme formant essentiellement, sous le rapport de l'instruction agricole, la condition indispensable du succès; mais il faut supposer que dans l'art nous comprenons ici les connaissances du métier; car, si ce dernier ne suffit pas, l'art manquerait certainement son but s'il était privé de la connaissance de cette multitude de détails et de pratiques de tous les instants qui constituent le métier.”

L'agriculteur instruit est donc celui qui réunit à la connaissance pratique du métier toutes les connaissances relatives à l'art; lui seul sera en état d'obtenir, d'une manière constante et sans essais ruineux, d'un fonds de terre quelconque, tous les fruits que l'industrie humaine est capable

d'en tirer, et les plus forts profits que notre état social et nos connaissances agricoles permettent d'y recueillir.





LA NÉGLIGENCE

VIII

Une enquête sur cette question.—En 1892, comité de la législature de Québec pour examiner les causes de l'émigration.—L'opinion d'un prêtre en 1867.

LA négligence des cultivateurs ! mais, nous dira-t-on, que vient-elle faire dans cette galère ou, pour être plus juste, dans les causes l'émigration ?

Avant de développer cette question, nous ferons connaître deux opinions sur

ce grave sujet : la première a été émise par un journal qui, il y a quelques années, avait envoyé l'un de ses représentants dans plusieurs paroisses de la campagne pour recueillir des renseignements précis sur l'émigration canadienne. Voici ce que dit ce journal :

“ Il est beaucoup de familles qui eussent pu rester sur leurs fermes, si elles avaient été plus vaillantes, ou moins paresseuses. On m'a nommé des gens qui ont émigré aux Etats-Unis avec toute leur famille et qui continuent là-bas la même vie d'oisiveté, de fainéantise qu'ils menaient ici. La femme, les filles et les garçons travaillent comme des mercenaires dans les manufactures et les fabriques de toutes sortes, et le père de ces malheureux passe les jours, les semaines, les mois à dormir, à se promener en désœuvré, dans les rues ou à courir les auberges.

“ D'autres sont partis parce qu'ils n'aimaient pas la culture ou parce qu'ils trou-

vaiant la vie des champs trop dure et trop difficile. Si vous alliez les interroger aujourd'hui, ils vous diraient peut-être qu'ils travaillent beaucoup plus aux États-Unis que sur leur terre. ”

La seconde opinion que nous désirons citer est celle du comité spécial nommé par la législature de Québec, le 22 juin 1892, pour examiner les causes du mouvement d'émigration dans certaines parties de nos campagnes. Voici ce que nous trouvons dans le rapport de cette commission :

“ On représente nos cultivateurs comme enclins à la paresse.

“ Ceci doit être considéré, sinon comme une calomnie, du moins comme une représentation fautive et exagérée. Notre peuple est, au contraire, naturellement actif, vigoureux. Il est homme de travail. Ce qui lui manque, c'est la direction, l'impulsion : si on pouvait lui faire aimer sa profession et lui ôter l'esprit des illusions

et les autres sources de découragement moral, la perte de temps serait chose inconnue dans les campagnes. ”

En lisant attentivement ces deux opinions, on s'aperçoit bientôt qu'il y a antinomie entre les principes posés par le journaliste et la commission. Cependant la commission, après avoir parlé comme on vient de le voir, semble avoir éprouvé un peu de remords, car elle détruit sa première assertion par la suivante :

“ Il n'en est pas moins vrai que dans nos paroisses beaucoup de cultivateurs sont loin d'être des modèles d'assiduité au travail. ”

C'est ce qu'on écrivait en 1890 et en 1892 sur nos cultivateurs. Mais qu'en disait-on plusieurs années auparavant ?

On se rappelle qu'en 1867, le comité permanent de l'agriculture, de l'émigration et de la colonisation de la législature de Québec adressa une série de questions à une

foule de personnes bien renseignées dans différentes paroisses de la province, afin d'obtenir des informations certaines sur ces trois grandes questions. Dans la réponse que M. l'abbé Saucier fit parvenir au comité nous lisons le passage suivant :

“ En général, on peut dire que nos habitants canadiens sont laborieux ; mais il y a de nombreuses exceptions. On travaille beaucoup pendant quelque temps et on flâne pendant une partie considérable de l'année. On emploie un temps important à la pipe, à la politique. Pendant ce temps, les travaux utiles sont négligés ; la pauvreté vient à bride abattue ; on est tout surpris, on en accuse le gouvernement, les députés, les conseillers municipaux, tout le monde enfin, le vrai coupable excepté.

“ Si nos gens travaillaient en Canada comme les Américains les font travailler aux Etats-Unis, une bonne moitié de ceux qui sont pauvres seraient à l'aise.”

Il ressort des citations que nous venons de faire que les Canadiens, tout en étant, en général, laborieux et actifs, sont quelquefois portés à la paresse, ou mieux qu'ils sympathisent assez facilement avec le *far niente* des Italiens. Voilà pourquoi nous avons mis comme sous-titre et que nous alléguons comme une des causes de l'émigration : la négligence des cultivateurs. Une courte promenade à la campagne suffira pour nous convaincre de cette vérité.

M. l'abbé Saucier avait raison de dire, en 1867, qu'on travaille beaucoup pendant quelque temps, qu'on flâne pendant une partie considérable de l'année et qu'on emploie un temps important à la pipe et à la politique. Ce qui était vrai alors l'est encore aujourd'hui. Mais il ne faut pas tomber dans l'exagération et croire que tous les cultivateurs se rendent coupables de ces fautes. Non, c'est le petit nombre qui appartient à cette triste catégorie—mais le petit nombre est encore trop grand.

On ne niera pas qu'il n'y ait des cultivateurs dans presque toutes les paroisses qui négligent leurs travaux d'exploitation pour vivre plus à leur aise. En effet, pendant les jours pluvieux de l'été, on se livre au sommeil pendant deux à trois heures de l'après-midi—que'quefois même lorsque le temps est beau—; ou bien on fume la pipe, on va chez le voisin, on parle de celui-ci ou de celui-là, on signale les défauts et les vices d'autrui, en un mot on se constitue le vrai *reporter* des commérages qui circulent dans la paroisse. Et pourtant on pourrait très bien utiliser tout ce temps. Voici un harnais qui est en mauvais état, pourquoi ne pas le réparer? Une ridelle manque à la charrette à foin, la faux aurait besoin d'être aiguisée, le râtelier est privé de plusieurs dents, il faut des mitaines pour la récolte des grains, pourquoi ne pas exécuter tous ces travaux lorsque la température nous empêche d'aller aux champs? Non; on attend le retour du beau temps pour faire

toutes ces améliorations, et pour cela on néglige l'exploitation de la ferme. Quelle est la conséquence de cette négligence? Une perte de produits pour le cultivateur. Cette perte occasionnera un déficit dans le revenu annuel et l'on ne pourra combler cette lacune qu'en achetant les grains qui manquent dans le grenier. Dans ce cas, la négligence sera la source de nouvelles obligations.

Nous pouvons faire les mêmes considérations sur les jours de chômage en hiver. Il arrive bien souvent que nos cultivateurs se contentent de charroyer leur bois de chauffage et de battre leurs grains pendant la froide saison, et ils passent le reste du temps à se chauffer près du poêle et à faire la jaserie. Que de travaux utiles ne pourraient-ils pas exécuter alors? Le cultivateur, soucieux de ses intérêts, ne perd pas une seule minute même pendant la plus grande *bordée* de neige ou le froid le plus intense. Il se rend à sa grange ou à son hangar et répare tous les

instruments aratoires endommagés dont il aura besoin pour la culture du printemps. Les charrues, les herses, les semoirs, les traits de cuir, etc., tout est examiné avec soin et mis dans l'ordre le plus parfait. Quand vient l'époque des semailles il est prêt, et il se met aussitôt à la besogne. Pas une heure n'est perdue. Ayant fait ses semences plus à bonne heure, il termine sa récolte bien avant les cultivateurs qui n'ont pas su profiter des mauvais jours de l'hiver. Si tous les cultivateurs suivaient l'exemple de cet homme prudent et laborieux, on ne verrait pas tant de malaise parmi la classe agricole.

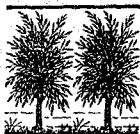
Nous avons connu deux cultivateurs dans une paroisse du comté de Kamouraska, ayant la même étendue de terre dont le sol était aussi de même qualité — ils étaient voisins. L'un employait continuellement son temps à améliorer sa culture, à donner tous ses soins à ses animaux et à tenir en bon état ses instruments

aratoires. L'autre était, comme on dit dans nos campagnes, un Roger bon temps ; il ne cherchait pas du tout à entrer dans la voie des améliorations, il soignait ses animaux *au bout de la fourche*, et ses instruments aratoires avaient presque tous perdu leur forme primitive et n'étaient pour ainsi dire d'aucune utilité. Le premier marchait de succès en succès, et la plus grande prospérité régnait au foyer domestique. Le second avançait d'un pas rapide vers la ruine, et la misère se lisait sur toutes les figures de cette malheureuse famille. Il y a six ans de cela, et, depuis, Roger bon temps a dû abandonner sa ferme à ses créanciers et se jeter dans les bras de l'émigration.

Quelle a été la cause des désastres de ce cultivateur ? La négligence, et pas autre chose.

Est-ce qu'on ne rencontre pas au moins quatre ou cinq cultivateurs de ce tempérament dans chaque paroisse de la province ? Nous n'hésitons pas à répondre

affirmativement. Si nous multiplions le nombre des paroisses par quatre ou cinq, nous arrivons à un chiffre assez respectable pour le contingent que la négligence a fourni à l'émigration.





L'INTEMPÉRANCE

IX

L'ivrognerie chasse les cultivateurs de nos campagnes. — Un remarquable article d'un journal.
— Un sombre tableau.

LE comité spécial, nommé le 22 juin 1892, pour examiner les causes du mouvement d'émigration dans certaines parties de nos campagnes, dit, dans son premier mémoire, qu'il a soumis à la légis-

lature de Québec, aux derniers jours de la session :

“ On a prétendu que l'ivrognerie et la paresse ont fait chasser plusieurs cultivateurs de nos campagnes. Sans accepter cette cause d'une manière trop générale, nous constatons que dans les trois quarts des réponses que nous avons reçues, ces deux vices sont signalés comme cause de ruine pour le cultivateur.”

Cette commission, après avoir pris des renseignements précis sur la matière, conclut, suivant les réponses qu'elle a reçues, que l'ivrognerie ou l'intempérance est une cause de ruine pour le cultivateur.

Le *Moniteur Acadien* publiait, il y a quelques années, sur le même sujet, un remarquable article dont nous reproduisons les passages suivants :

“ Parmi les vices qui rongent notre pauvre nature déchue, je ne crois pas qu'il en existe de plus dégradant et de plus

contraire à la prospérité générale que le vice de l'ivrognerie.

“ Jetez les yeux, pour un moment, sur les malheurs de l'humanité ; pénétrez dans cet obscur réduit, vous y verrez une épouse étendue sur un misérable grabat à peine revêtue de haillons. Son visage pâle, ses yeux abattus, sa voix à peine intelligible vous révéleront une de ces maladies que la misère seule occasionne. A ses côtés, sales, à moitié vêtus, vous y verrez de pauvres petits enfants criant après le pain quotidien. Où donc est le père de cette malheureuse famille ? Allez au cabaret, vous le rencontrerez avec ses compagnons de débauche, buvant joyeusement le pain de sa famille.

“ Ouvrez les portes des nombreuses bâtisses où sont détenus des milliers d'êtres humains, demandez-leur ce qui les a conduits si bas. Tous, presque tous du moins, vous répondront que c'est l'alcool.

“ Interrogez cet homme, hier vivant ho-

norablement, occupant une position avantageuse et aujourd'hui forcé de quitter sa patrie, de se séparer d'une épouse chérie, de parents aimés ; demandez-lui ce qui l'oblige à s'exiler ainsi : presque toujours on vous répondra que c'est l'ivrognerie.

“ Qu'ils sont nombreux les ravages de ce vice infâme, qui, non content de dégrader et d'abrutir l'homme, lui fait commettre tant de crimes ?

“ Heureusement que le peuple canadien n'est pas un peuple d'ivrognes, et je m'en glorifie comme Canadien français, mais cela n'empêche pas qu'il consomme beaucoup trop de spiritueux. Il n'y a pas un village, quelque petit qu'il soit, qui ne compte trois, quatre, même cinq débits de liqueurs ! Or, un village d'une population de deux ou trois mille âmes, renfermant autant de cabarets, peut-il être prospère ? Ses habitants peuvent-ils jouir d'une bonne santé ? La jeunesse surtout peut-elle être ce qu'elle devrait être ? Non, et mille fois non. On crie bien haut que les temps

sont durs, que l'ouvrage manque, que les enfants ne veulent plus aider les parents, etc., etc., et à qui la faute ? À vous, père infortuné qui vous êtes livré corps et âme à ce dieu infernal de l'ivrognerie. Comment voulez-vous que votre fils soit un homme sobre, chrétien, honnête, lorsque, chaque jour, du moins chaque semaine, vous portez au cabaret l'argent que vous avez péniblement gagné ! Chaque année, chaque jour, chaque heure, des milliers de cabarets et de boutiques soutirent des millions de piastres. Et à qui ? A de pauvres ouvriers, journaliers, surtout à ces pauvres cultivateurs qui se plaignent si amèrement que les temps sont mauvais. Si on calculait tous ces millions de piastres, que l'usage des boissons nous a fait gaspiller, le temps qu'il nous a fait perdre, les procès, les malheurs, les ruines et les banqueroutes qu'il a provoqués, on serait étonné de voir le pays encore aussi prospère et l'émigration si peu considérable."

Les deux opinions que nous venons de

citer s'accordent parfaitement à dire que l'usage excessif des liqueurs enivrantes conduit le cultivateur à la ruine et à l'exil. Il ne peut y avoir de doute là-dessus. Quoique les Canadien-français ne soient pas un peuple ivrogne, nous ne pouvons cependant nous dissimuler le fait que l'imtempérance exerce des ravages terribles et tout à fait désastreux dans notre pays, surtout dans les grandes paroisses, les centres populeux et les vieilles localités. Les désastres causés par l'ivrognerie sont moins considérables dans les nouvelles paroisses.

Comme le dit le correspondant du *Moniteur*, il n'y a pas un village où l'on ne compte deux ou trois débits de liqueurs ; et tous les cabaretiers semblent faire de bonne affaires, du moins si on en juge par les apparences. Ils tiennent leurs maisons sur un haut ton ; ils se promènent dans des voitures de gala traînées par de superbes chevaux ; leurs femmes et leurs enfants portent une riche toilette ;

leurs tables sont abondamment servies ; en un mot, rien ne leur manque. Où prennent-ils tout l'argent qu'il leur faut pour mener ce train de vie ? Dans la bourse des cultivateurs ; ce sont eux qui alimentent ce déplorable commerce, aux dépens de leur fortune et de leur honneur. Un célèbre auteur français nous fait la peinture suivante d'un cultivateur qui se livre à l'intempérance :

“ Au jour du dimanche, le père, qui devrait être un modèle d'économie, de vie rangée et de respect à la loi de Dieu qui bénit ses champs.....part pour la ville ou le bourg voisin, entend une petite messe, ou même ne l'entend pas, puis se dirige vers le cabaret du lieu, fait un déjeuner qui bien souvent se prolonge bien avant dans la journée, traite ses affaires avec plus ou moins d'intelligence, et, après avoir dépensé une somme considérable, rentre chez lui, dans quel état !

“ Son fils a hâte d'avoir seize ou dix-

sept ans pour s'en aller dépenser de son côté. Les domestiques se mettent de la partie, pourquoi pas ? On passe une partie du jour dans je ne sais quels lieux qu'on appelle lieux de plaisir ; on boit, on danse ; la nuit s'avance, et on rentre à la maison. Le lendemain matin on se remet au travail, le corps brisé, l'âme mécontente ; on aurait besoin de ne rien faire pour se reposer des fatigues de la veille. La journée est mauvaise pour l'ouvrage, et voilà une perte considérable ; il est impossible de calculer à quelle somme elle peut s'élever dans le courant de l'année. De cette façon, la ruine vient bien vite. ”

Ce tableau est bien sombre, mais il n'est, hélas ! que trop fidèle. Au lieu de surveiller leurs fermes, un grand nombre de cultivateurs abandonnent le soin de leur exploitation agricole à des mains étrangères, et passent leur temps à se promener et à s'amuser avec de prétendus amis qui ont toujours la bouteille à la main. Ces viveurs dépensent de fortes sommes tous

les ans, et, à la fin, ils ont recours aux emprunts et aux hypothèques pour assouvir leur soif dévorante ; ils empruntent à tout le monde : à leurs ouvriers, à leurs domestiques même ; ils empruntent au banquier des campagnes, à ce terrible petit prêteur, à ce chancre de l'agriculture, à cette hideuse plaie des champs. La catastrophe arrive bientôt. Les huissiers, les avocats et les agents d'affaires s'abatent sur cette victime de l'intempérance ; tout y passe ; le champ paternel, la maison des ancêtres, les instruments de travail, le linge de l'armoire ; plus rien, la place est vide ; la proie est jetée nue sur le chemin de la misère, de la honte, du désespoir, de l'exil, du crime peut-être ! Oui, il faut bien l'avouer, c'est l'agriculteur lui-même qui se déshonore et se ruine, en se plongeant dans les excès des boissons enivrantes.

Tous les auteurs que nous avons lus sur ce sujet et toutes les personnes que nous avons consultées et qui sont parfaitement renseignées sur les ravages de l'intempé-

rance dans les campagnes, sont unanimes à déclarer que l'on compte au moins six à huit cultivateurs dans chacune des grandes paroisses de la province qui ont été forcés de s'exiler à cause de l'usage excessif qu'ils avaient fait des liqueurs spiritueuses. On l'admettra sans peine, c'est un véritable désastre pour les habitants de la campagne.

De même que pour toutes les classes de la société, c'en est fini d'un cultivateur quand il s'adonne à l'intempérance.

Malheureusement les débits de boissons menacent de devenir une source de maux de plus en plus abondante, depuis que la contrebande du whisky et du rhum se pratique sur une si grande échelle dans nos campagnes. On est tout surpris de voir que les aubergistes puissent payer des permis de vente aussi élevés et les impôts considérables qui pèsent sur les liqueurs spiritueuses, et vivre comme de véritables petits seigneurs. Pourtant, il n'y a rien de surprenant dans cela ; la contrebande

leur vient en aide, ils achètent à vil prix ce poison qui tue le corps en même temps que l'âme. C'est là tout le mystère. Nos gouvernants ont déjà pris des mesures énergiques contre les contrebandiers, mais leur zèle ne doit pas se ralentir un seul instant ; car, autrement, nos campagnes seront envahies par un véritable fléau, qui menacera, avant longtemps, les bases mêmes de la société.

Nos cultivateurs comprennent toute l'énormité et toutes les funestes conséquences du vice de l'intempérance ; nous n'en dirons pas plus long sur ce sujet, convaincu que nous sommes qu'ils feront tout en leur pouvoir pour enrayer la marche de cette épidémie sociale et pour mettre fin à une des causes de l'émigration canadienne.





LA CABALE PAR L'EXEMPLE

X

La puissance de l'exemple et de la parole.—Les considérations du P. Félix sur la parole.— Un dandy à la porte d'une église.

LA cabale a exercé une grande influence sur l'émigration canadienne, et l'on peut dire même, sans exagération, qu'elle en est une des causes.

La cabale peut se pratiquer de deux manières : soit par l'exemple, soit par la parole.

On sait que l'empire de l'exemple est tout-puissant. Bon ou mauvais, l'exemple, dit La Fontaine, entraîne l'homme, surtout le jeune homme, l'homme facile aux impressions, prompt à l'enthousiasme et aux faiblesses. C'est pourquoi il est d'une bonne discipline dans la société politique, aussi bien que dans la société domestique, d'écartier du regard les exemples mauvais et de ne produire que les exemples honnêtes.

Dans le langage ordinaire, on dit : *Un homme de bon exemple, de mauvais exemple.* La signification de ces mots n'est pas ambiguë ; le bon exemple n'est pas toujours imité ; le mauvais exemple est souvent suivi, il n'est jamais respecté.

“ La parole, dit le P. Félix, est la plus grande puissance qu'il y ait dans l'humanité, parce que c'est la plus grande puissance dans l'homme, dans la famille et dans la société.

“ La parole est l'expression de l'âme

humaine. L'âme est la puissance royale dans l'homme ; et tout ce qui produit au dehors cette royauté humaine d'une manière quelconque, exerce sur les autres âmes un empire inévitable.

“ Un homme a parlé : sur un théâtre élevé, d'où l'on est entendu du monde entier, il a fait un discours, un seul ; ce discours, jeté comme une insulte à la vérité, à l'honneur ou à la vertu, est retombé sur son front comme un stigmaté d'opprobre que nulle main n'effacera plus. Un homme sur le même théâtre a parlé : il a mis dans sa parole, pour défendre la justice, la vaillance du soldat défendant la patrie : l'applaudissement de toutes les âmes honnêtes lui a répondu ; et ce discours demeurera autour de sa tête comme une éclatante auréole, et peut-être comme la couronne de son immortalité.

“ Quand la parole devient servile et vénale, quand elle monte sur tous les tréteaux de la publicité, prête à vendre

au plus offrant l'erreur ou la vérité, l'affirmation ou la négation, elle est un signe de décadence intellectuelle et morale tout ensemble ; elle annonce l'absence de principes dans les intelligences, et l'absence de courage dans les âmes.

“ Ah ! que ceux qui jouent avec ce puissant engin du monde social qu'on appelle la parole, que ceux-là surtout qui s'en font un amusement puéril ou un trafic honteux, veillent y songer : pour toute société, comme pour toute famille et pour tout homme, la parole est un glaive pénétrant, c'est un glaive victorieux ; si elle ne frappe pas le mal, elle frappe le bien ; si elle ne donne pas la vie, elle donne la mort. Les peuples s'élèvent et tombent, vivent et meurent, selon les idées qui triomphent en eux ; et ce qui fait triompher les idées, ce sont les batailles gagnées ou perdues par la parole. L'opinion est la reine du monde ; oui, mais c'est la parole qui gouverne l'opinion. Et, aussi, la parole demeure, à la lettre, la vraie

royauté de ce monde ; elle est la reine de l'humanité. ”

Après avoir fait connaître la puissance de l'exemple et de la parole, nous allons démontrer comment la cabale dirigée par ces deux agents a contribué à grossir le flot de l'émigration canadienne. Voici ce que nous lisons dans le rapport du comité spécial que nous avons déjà cité :

“ L'imagination des cultivateurs est malheureusement surexcitée par la propagande que font certains compatriotes émigrés auprès de leurs parents restés au pays. Il est tout naturel que ceux qui sont allés vivre dans les villes et même ceux qui ont éprouvé des mécomptes, cherchent à faire venir ceux qui leur sont chers, pour dissiper leur ennui et se rendre l'existence plus agréable. Cette propagande, souvent mensongère, est presque toujours empreinte d'exagération et exerce une influence beaucoup trop forte sur le cultivateur, qui n'a pas été suffi-

samment mis en garde contre ces influences pernicieuses.

“ Trop de gens se donnent pour mission de décrier leur propre pays et tout ce qui s’y attache, et de représenter leur patrie sous les couleurs les plus sombres. S’ils s’appliquaient avec le même zèle à faire connaître tout ce qu’il y a de terrible et de désolant dans la vie des villes, la position précaire que l’ouvrier y occupe, les inconvénients qu’il y subit, tant sous le rapport du bien-être moral que physique, les ravages exercés sur sa santé et sur sa famille par les milieux malsains dans lesquels il est condamné à vivre, il est possible que le mal serait grandement atténué. ”

Ces remarques renferment autant de vérités que de mots.

Nous avons été à même de juger par nous-même des funestes résultats que produisent l’exemple et la parole sur la masse de nos cultivateurs, qui bien sou-

vent n'ont pu résister à la tentation d'aller visiter les pays tant vantés par nos compatriotes émigrés.

Un dimanche, nous nous trouvions dans une paroisse du comté de Rimouski. Que voyons-nous arriver à la porte de l'église ? Un jeune homme, mis comme un dandy ou un véritable gentleman américain ; il porte un complet du drap le plus fin, un chapeau de soie à haute forme, des gants de chevreau, une canne à pommeau d'or, des bagues ornées des plus riches diamants, une épinglette d'or à la cravate, une montre d'or et une chaîne du même métal. Sa poitrine est pour ainsi dire couverte de breloques, tout comme un général qui s'est illustré sur les champs de bataille. Il se forme aussitôt un attroupement autour de ce personnage distingué.

Intrigué de la considération qu'on manifeste à ce jeune homme, je m'approche d'un brave cultivateur, et lui demande le nom de cet étranger.

—Ce n'est pas un étranger, me dit-il ; c'est le gars de la veuve Pierrot, qui est aussi pauvre que du sel. Cette veuve demeure ici, au village, et gagne sa vie à la journée. Son garçon, celui-là que vous voyez actuellement, est parti pour les États-Unis, il y a cinq ans ; il n'a jamais envoyé un sou à sa pauvre mère, et, aujourd'hui, il revient avec tout son avoir sur le dos. Il avait environ vingt à vingt-cinq piastres dans sa poche quand il est arrivé dans la paroisse, mais je ne crois pas qu'il lui en reste beaucoup maintenant. On a fait bombance à la maison, et avec les amis ; la bière a coulé à flot, et les promenades en voiture avec la fille aînée de Pierre à Jacques ont été assez fréquentes. Le fils de la veuve est si bien habillé que toutes les filles du canton le recherchent et consentiraient volontiers à lui donner leurs mains, sans s'occuper de savoir s'il est encore bon garçon, s'il va à confesse régulièrement, s'il remplit ses autres devoirs de religion et s'il est capable de

faire vivre une femme. Je m'arrête, car je crains de vous ennuyer.

—Non, s'il vous plaît, continuez ; votre récit m'intéresse vivement.

—Ce qu'il y a de malheureux, c'est le mauvais exemple qu'il donne à toute la paroisse. Tous nos jeunes gens veulent faire comme le fils de la veuve ; ils nous quittent tous pour aller aux États Unis, où ils doivent vivre comme des princes ; et les cultivateurs ne trouvent plus personne pour les aider à exécuter leurs travaux de culture. C'est une véritable pénurie d'ouvriers agricoles.

—Avez-vous souvent la visite de ces yankees canadiens ?

—Tous les étés. Tantôt, c'est le fils de Baptiste ; tantôt, le fils de Jérôme ; et c'est toujours le même spectacle qu'ils nous donnent. Les uns ne sont pas plus riches que les autres. Il n'y a que les familles composées de plusieurs membres assez âgés et parties depuis douze à

quinze ans, qui ont pu faire quelques économies aux Etats-Unis ; mais tous les enfants, le père et la mère se sont imposé un travail de mercenaires et ont altéré leur santé d'une manière alarmante. Savez-vous ce que me disait dernièrement un de mes amis qui est allé faire une visite à quelques-uns de ses parents travaillant aujourd'hui dans des manufactures américaines ?

—Je ne puis pas deviner.

—Eh bien ! écoutez. Vous savez que les travaux de briqueterie sont rudes ?

—Oui, je le sais.

—Les Américains disent, et ils ne s'en gênent pas, lorsqu'on leur représente qu'ils seront forcés de discontinuer cette industrie à cause des énormes fatigues qu'elle cause aux ouvriers : “ Tant que nous aurons des bœufs et des Canadiens, nous ferons de la brique. ” J'ai entendu ces paroles de mes propres oreilles. C'est triste tout de même de se voir tourner

ainsi en ridicule quand on pourrait gagner sa vie au pays en travaillant la moitié moins, au milieu de ses proches et de ses amis.

— Vous êtes donc d'opinion que l'exemple que donnent ce jeune homme et ses semblables contribue à favoriser l'émigration dans nos campagnes ?

— Il n'y a aucun doute là-dessus ; et je pourrais vous citer dans notre paroisse seule une trentaine de jeunes gens qui sont allés aux Etats-Unis parce qu'ils voulaient faire comme le fils de la veuve Pierrot : s'habiller et se promener comme lui. Et, du reste, vous savez que les Canadiens aiment les aventures ou les voyages lointains. Mais ce ne sont pas seulement les beaux habits de ces émigrés qui allèchent nos jeunes gens ; ce sont encore les discours qu'ils tiennent à ceux qui ont le courage de les écouter. A les entendre, les Etats ne sont ni plus ni moins qu'une véritable Californie. C'est de l'argent,

de l'argent encore, et de l'argent partout. Et puis on ne fait presque rien là-bas. Voulez-vous avoir une idée des choses merveilleuses que débitent ces grands voyageurs?

—Je n'en serais pas fâché. Je pourrai plus tard parler en connaissance de cause des histoires racontées par quelques-uns de nos compatriotes émigrés.

—Dans ce cas-là, approchons-nous, sans faire semblant de rien, du groupe qui entoure le fils de la veuve Pierrot, et nous entendrons facilement la conversation du gars, car il a le verbe haut.

Ce fut avec un plaisir bien légitime que je suivis mon interlocuteur.

Nous résumerons, dans notre prochain chapitre, la conversation que nous avons entendue.





LA CABALE PAR LA PAROLE

XI

La conversation du fils de la veuve Pierrot.—

Il se croit le plus fin et le plus riche de l'univers ; mais il ne dit pas qu'il a perdu sa santé.

Nous sommes tout près du fils de la veuve Pierrot ; écoutons donc ce qu'il dit à ceux qui l'entourent.

—Si vous saviez, mes amis, comme l'on

vit bien aux États-Unis ; on mange du bon *beef*, tous les jours, et non du lard salé comme au Canada, et l'on gagne de l'argent tant qu'on veut.

Un du groupe lui demande alors :

—Mais que fais-tu pour gagner autant d'argent ?

—Je suis *weaver*, et je mène quatre à six métiers, à la fois. Je passe mon temps à surveiller les *spindles*, afin que tout *run* comme il faut.

—Qu'est-ce que c'est qu'un *weaver*, des *spindles*, et un *run* ? Je ne comprends pas ce langage. On voit que tu as appris du nouveau dans ton voyage.

—*Weaver*, c'est faire du coton ou de la toile.

—Alors c'est tisser qu'il faut dire, ou travailler au *métier*, comme on parle au Canada.

—C'est à peu près cela ; il y a une

différence, c'est que les métiers marchent avec la *steam*.

—Encore un mot nouveau pour nous. Que veux-tu dire par la *steam* ?

—C'est tout simplement ce que vous appelez dans le langage canayen la vapeur.

—Et puis les *spindles* ?

—Ce sont les fuseaux. Quant au mot *run*, on veut tout simplement dire que tout marche bien. *Runner* signifie courir.

—Une fois que notre journée est terminée, nous retournons à notre *boarding-house*.

—*Boarding-house* ! c'est de l'hébreu pour moi.

—C'est la maison où l'on prend ses repas et où l'on couche.

—C'est la maison de pension, ni plus ni moins.

—Oui. De retour à la maison, je fais

ma toilette et je me mets *swell* pour aller faire une *walk* après le souper.

—*Swell* et *walk* ; explique-nous donc le sens de ces deux mots.

—Avec plaisir. *Swell* veut dire que j'endosse un beau *coat*.

—Je ne suis pas plus avancé, et tu viens d'embrouiller les cartes davantage avec ton *coat*.

—*Swell* veut dire bien *mis*, et un *coat*, c'est une blouse. Une fois que je suis libre sous le rapport de la toilette et du manger, je vais faire une *walk* dans la rue ou au *store* voisin.

—Tu nous embêtes avec le fonds de science que tu as appris depuis que tu nous as quittés. Voyons, encore une fois, un mot d'explication pour *walk* et *store*.

—*Walker*, c'est faire une promenade dans la ville, et *store* veut dire un magasin ou une épicerie, suivant votre expression.

—Ah ! je comprends maintenant. Continue ton récit.

—La semaine se passe ainsi. Nous nous amusons comme des bossus après notre journée de travail ; et le samedi nous recevons notre paie. De sorte que nous revenons à notre *boarding* les poches pleines d'argent. (En disant cela, il fait résonner les quelques trente sous qu'il a encore dans son gousset). Le dimanche, nous faisons des voyages de plaisir, tantôt dans les *street cars* tantôt dans la *train* qui nous conduit à une ville voisine.

—Ce n'est pas nécessaire d'aller aux Etats-Unis : on se promène souvent en *train* au Canada pendant l'hiver.

—La *train* dont je parle, c'est le chemin de fer, le *railroad*. Pour quelques sous on parcourt des distances considérables dans la ville et à la campagne. On entre dans un *saloon*.

—Un salon ?

—Non, un restaurant, une auberge, et l'on prend un bon verre de bière pour se rafraîchir. Ensuite, on se rend dans un parc où l'on s'assied sous des arbres aux larges feuilles. On *loafe* ainsi la plus grande partie du jour.

—*Loafer* ?

—Oui ; on prend ses aises.

Comme vous le voyez, on mène une vie douce et agréable aux Etats-Unis, et l'on nous traite comme des messieurs. Ici vous travaillez comme des bourreaux, et vous n'avez jamais le sou.

Les jeunes gens sont là bouche bée ; ils sont émerveillés de ce qu'ils viennent d'entendre raconter par leur ancien compagnon de jeux et leur ami d'enfance. Ils l'ont connu bien pauvre, tout couvert de haillons, et aujourd'hui il est mis comme un gros monsieur. C'est la vérité qu'il a dite, et il en donne la preuve lui-même. Quatre ou cinq d'entre eux se décident à partir avec le fils de la veuve Pierrot, et

d'autres suivront leur exemple, quand ils auront pu amasser quelques sous pour défrayer les dépenses du voyage. Etre si bien habillé, gagner de l'argent en abondance et ne presque rien faire, c'est alléchant.

Comme le dernier coup de la messe sonnait, nous avons dû nous séparer du groupe qui entourait le jeune émigré canadien. Mais avant de nous dire adieu, le brave habitant qui nous avait tenu compagnie jusque-là, nous demanda en partant :

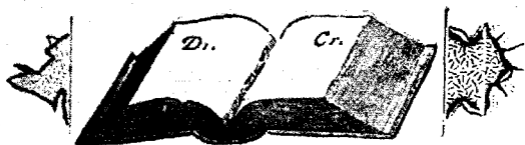
Eh bien ! est-ce que je ne vous avais pas dit la vérité ? Voilà comment on nous enlève la plupart de nos jeunes gens. Ce jeune blanc-bec ne dit pas à ses amis qu'il a perdu sa santé et qu'il ne sait plus parler le français ; mais ils doivent s'en apercevoir.

— Vous avez raison ; la cabale exercée par la parole dans toutes nos paroisses de la campagne est immense, et elle fournit

un nombreux contingent à l'émigration. Nous venons d'en avoir une preuve évidente.

Oui, nous avons raison de conclure, d'après les preuves que nous avons apportées, que la cabale exercée par l'exemple et la parole est une des causes de l'émigration.





LE CRÉDIT

XII

On achète trop à crédit.—Le crédit est devenu une véritable plaie sociale.—L'opinion d'un écrivain distingué.

VOILÀ le crédit rendu dans les causes de l'émigration, nous dira-t-on. Mais, oui, il y est rendu et il y joue un rôle considérable.

En effet, tout le monde sait que les cultivateurs ont un crédit presque illimité chez les marchands de la campagne. Pourtant, il ne faut pas exagérer ; le crédit n'est pas illimité : il est porportionné

à la valeur de la propriété du cultivateur. Lorsque l'acheteur a atteint cette limite, le vendeur invente toutes sortes de prétextes pour mettre fin au crédit.

Comme nous l'avons démontré dans le cours de ce travail, le luxe exerce des ravages épouvantables dans nos campagnes. Or, pour procurer à sa femme et à ses filles la toilette qu'elles lui demandent avec les plus pressantes sollicitations, le cultivateur, le père de famille est obligé de contracter des dettes chez le marchand du village. Il achète donc à crédit ; mais le négociant, en homme prudent, a le soin de se faire donner des garanties par l'acheteur ; il demande à celui-ci une obligation ou une hypothèque sur sa terre. Le cultivateur hésite ; il se trouve en présence d'un véritable dilemme *utriusque feriens* : se soumettre aux conditions onéreuses du marchand, ou bien déplaire à sa femme et à ses enfants. C'est bien le cas de dire : "Entre les deux, mon cœur balance." Finalement, il cède et signe le papier demandé.

Qu'arrive-t-il ensuite ? A la présentation de la créance, le cultivateur va trouver le marchand et lui dit : “ Je ne puis pas solder mon compte cette année ; la récolte n'a pas été abondante, et je n'ai pu faire l'argent que j'aurais désiré réaliser. Et puis j'ai eu de la maladie dans ma famille ; ce qui m'a occasionné un surcroît de dépenses. ”

—Ça ne fait rien. Vous allez me renouveler votre hypothèque en ajoutant l'intérêt au capital, et tout ira bien ensuite.

Le cultivateur donne une seconde hypothèque sur sa terre.

Le marchand lui dit alors : “ Ne vous gênez pas, vous savez ; votre nom est toujours bon. Continuez vos achats comme par le passé. ”

Le cultivateur continue, mais les dettes vont toujours en augmentant, et atteignent en peu d'années la valeur de la propriété.

Une fois que le marchand a mis virtuellement la main sur la terre du cultivateur, il ne se montre pas aussi coulant qu'autrefois. Le crédit est arrêté, sous le prétexte que le cultivateur va acheter au comptant, soit dans d'autres magasins du village ou de la paroisse voisine, soit dans des magasins de la ville la plus rapprochée.

Le cultivateur, après avoir essuyé une rebuffade de la part d'un homme qui lui avançait aussi libéralement, s'adressera à d'autres marchands pour acheter à crédit. Il mènera le même train de vie pendant quelque temps, avec un autre négociant par trop complaisant. Mais la catastrophe arrivera bientôt ; car, comme les mauvaises nouvelles se propagent plus vite que les bonnes, le bruit circulera avant longtemps, dans toute la paroisse, que ce cultivateur doit tout ce qu'il possède ou plus qu'il ne pèse, comme on dit à la campagne, et qu'il ne sera jamais capable de payer tous ses comptes. Voilà les papiers timbrés,

les huissiers et les avocats qui arrivent : la vente de la terre est décrétée par ordre de la justice ; et, lorsque la liquidation est terminée, que les créanciers ont réclamé le paiement de leurs hypothèques, il ne reste pas un sou valant à l'infortuné cultivateur qui s'est jeté dans les bras du crédit pour plaire à sa femme et à ses enfants. C'est une ruine complète, et il ne reste pas d'autre alternative à la victime du crédit, pour sortir de la triste position où l'ont plongée son imprudence et sa complaisance, que de quitter la paroisse pour aller gagner sa vie dans une grande ville canadienne ou dans la république voisine.

Que de victimes le crédit n'a-t-il pas fait et ne fait-il pas encore dans la plupart des paroisses de nos campagnes ! On les compte par centaines, et l'expérience et les annales judiciaires sont là pour nous le dire. Si les cultivateurs proportionnaient leurs achats à leurs épargnes, nous n'aurions pas autant de désastres à déplorer dans

la classe agricole. Cependant, nous nous hâtons de le proclamer à l'honneur de nos cultivateurs, les ravages causés aujourd'hui par le crédit ne sont pas aussi considérables qu'autrefois, mais ils le sont encore trop pour le bonheur de nos braves campagnards.

Cette plaie, qu'on pourrait appeler *plaie sociale*, et qui est une cause de ruine pour un si grand nombre de cultivateurs, a aussi envahi la classe ouvrière des villes. Voici les réflexions que fait à ce sujet un écrivain distingué :

“ Le brave ouvrier qui, en rentrant chez lui, le samedi soir, remet à sa femme le produit intégral de sa semaine de travail, et la vaillante ménagère qui, ainsi constituée la trésorière de l'établissement familial, a su si bien conduire son modeste budget qu'elle ne doit rien à personne, pour le passé, et qu'elle a toute la paye du mari pour faire face aux besoins de la semaine suivante, forment un ménage

modèle que nous voulons donner comme exemple à suivre par tous nos ménages ouvriers et—pas mal de ménages d'un rang plus élevé dans la société.

“ La plaie sociale qui ruine tant de pauvres gens, bien intentionnés au début, c'est le crédit, mal compris, mal appliqué, mal conduit.

“ Voici un ouvrier qui a pris la mauvaise habitude de vivre sur son travail de la semaine. Pour cela, il lui faut du crédit chez son épicier, chez son boucher, etc. Elevé honnêtement par des parents honorables, il paye régulièrement, au début, tous les samedis, dès qu'il a reçu sa paye. Puis arrivent quelques jours de maladie, de chômage ; il est forcément en retard vis-à-vis ses fournisseurs ; ces derniers, confiants dans sa régularité précédente, ne font pas trop de difficulté de lui avancer encore les choses nécessaires pendant quinze jours. Le travail repris, la mauvaise habitude de ne payer qu'à la fin de la semaine devient une nécessité, puisque

l'argent manque. Mais il reste des arrérages et on paye à peine le courant ; l'hiver est arrivé, qui exige l'achat de charbon, de vêtements plus chauds ; bref, au lieu de se libérer, il s'endette encore plus. Bientôt les fournisseurs se lassent, deviennent plus circonspects, refusent même de vendre à crédit.

“ Alors, on va chez le voisin, se promettant naturellement de payer les vieilles dettes dès qu'on le pourra. Bientôt le voisinage n'offre plus de ressources à exploiter à crédit. Le mois de mai arrive : on déménage et l'on s'en va dans un quartier éloigné où les créanciers perdront de vue le débiteur honteux.

“ Mais la honte des dettes disparaît à la longue. On s'habitue à faire des dettes chez ses fournisseurs sans songer aux moyens de les payer, et l'on devient peu à peu ce que l'on appelle vulgairement une mauvaise paye, et ce qui est, en réalité, un malhonnête homme. C'est le premier pas franchi dans la voie de la malhon-

nôteté, et du moment que l'on a perdu le sentiment de l'obligation de payer ses dettes, on est mûr pour la carrière de l'injustice, de la débauche et du vol.

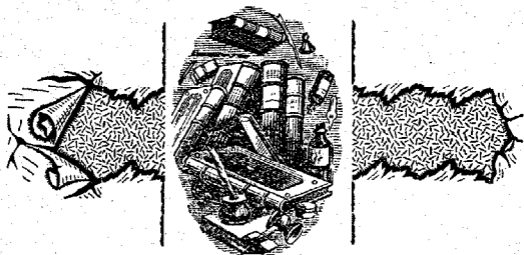
“ La naissance et le développement de cette plaie sociale sont dus autant à l'imprévoyance du fournisseur qu'à la mauvaise volonté du consommateur. Si les épiciers, marchands, bouchers, etc., voulaient prendre les moyens nécessaires, il y a tout lieu de croire que la race des mauvais payeurs diminuerait considérablement. De commerçant à commerçant, le crédit est une nécessité ; il a d'ailleurs sa garantie dans le fait que le détailler à qui l'on a fait crédit, doit posséder encore l'article vendu et est, par conséquent, d'autant plus riche et responsable. Tandis que, de marchand à consommateur, le crédit n'est généralement qu'un abus. L'article vendu se consomme, disparaît et n'est plus représenté par aucune valeur palpable.

“ Nous considérons, par conséquent,

comme comprenant clairement leur devoir et leur intérêt tous ceux qui cherchent les meilleurs moyens de remplacer le crédit par la vente au comptant. Ce qui fait d'ailleurs que sur cent marchands, il n'y en a guère plus d'une dizaine qui font fortune ; c'est la trop grande extension du crédit."

Ces remarques suffisent pour nous faire comprendre le mal que cause à notre population le système de crédit mis en vigueur par un trop grand nombre de marchands, et pour nous engager à déployer à l'avenir plus de prudence et de modération dans nos transactions commerciales. Soyons économes, et l'émigration n'enlèvera pas dans ses serres autant de victimes que par le passé.





LES TESTAMENTS

XIII

Les conditions onéreuses des testateurs et des donateurs.—L'héritier est criblé de dettes.

L'EMIGRATION canadienne a plusieurs autres causes que le cadre restreint de cette étude ne nous permet pas de passer en revue. Nous ne pouvons cependant passer sous silence les dispositions de certains testaments et donations.

Ces actes sont souvent la source des maux qui affligent un grand nombre de nos cultiyateurs et qui les conduisent à l'exil, et voici comment arrivent ces infortunes.

Nous supposons, pour les besoins de notre augmentation, qu'il s'agit d'une nombreuse famille. Les Canadiens-français n'en ont guère d'autres. Le père, pour mettre ses enfants en état de gagner leur vie, ne partagera pas sa terre à l'instar de son voisin, mais il fera une donation en faveur de l'aîné ou d'un autre garçon qui lui plaît le plus ou qui lui paraît doué des meilleures dispositions pour faire fructifier son bien. Jacques deviendra donc l'unique héritier.

Vous croyez sans doute que Jacques va vivre dans l'aisance et le bonheur, avec une magnifique terre qui n'est grevée d'aucune hypothèque. Détrompez-vous ; il hérite seul des biens de son père, il est vrai, mais il accepte en même temps les énormes obligations qu'il a plu au testateur d'insérer dans son testament.

Le père dit au notaire : “ Je lègue toute ma fortune à mon fils Jacques, mais écrivez mes autres volontés.

Lorsque Pierre jugera à propos de quitter la maison paternelle pour aller s'établir ailleurs, Jacques lui donnera cent piastres en argent, un cheval, une vache, un cochon, six moutons, un lit garni, un poêle, une demi-douzaine de chaises, une table, six couteaux, six fourchettes, six assiettes, un chaudron, une marmite, etc.

Le notaire écrit cette longue énumération.

Charles, mon troisième garçon, recevra autant que Pierre.

Philippe, mon quatrième fils, même chose.

Le notaire demande si c'est tout. — Non, répond le père. J'ai encore mon petit Louis. Ce cher enfant est trop délicat pour se livrer aux rudes labeurs du cultivateur. Mettez pour celui-là un cours

complet d'études, et si, le cours terminé, il ne fait pas un prêtre, Jacques lui fera étudier une profession libérale à ses dépens.

* Le notaire rédige de sa plus belle main les dernières volontés du testateur.

Comme on le voit, l'héritier a déjà les épaules passablement chargées ; mais ce n'est pas encore tout. La mère intervient et dit à son bonhomme :

Mais dis donc, mon vieux, tu as oublié mes filles. Tu n'as pas envie de les mettre dans le chemin après notre mort, et puis moi, si je vis plus longtemps que toi, quel sera mon sort ?

—Tu as raison, je vais réparer cet oubli tout de suite. Ecrivez, notaire.

Jacques donnera à ma fille aînée, Joséphine, lorsqu'elle se mariera, vingt-cinq piastres en argent, six moutons, une vache, un lit garni, une commode, etc. Si elle ne se marie pas, elle restera *attachée sur le bien*,

et Jacques lui fournira la nourriture et l'habillement.

Je fais le même legs à mes deux autres filles, Clarisse et Marie.

Quant à ma femme, elle recevra, après ma mort, la moitié de la rente viagère que Jacques nous paie aujourd'hui.

Jacques signe ce testament à deux mains. Avec la terre paternelle, il hérite d'une dette de \$2,500 à \$3,000. Parviendra-t-il jamais à se libérer de ce lourd fardeau ? Non, la chose lui sera impossible ; il sera forcé d'emprunter pour remplir les conditions qui lui sont imposées par son testament, et, après avoir travaillé comme un mercenaire pendant huit à dix ans, son patrimoine sera criblé d'hypothèques.

Que fera-t-il pour se tirer d'embarras ? Il vendra son bien par morceaux, afin de satisfaire ses créanciers les plus exigeants ; et, finalement, il abandonnera le toit paternel et ira gagner sa vie et celle de ses enfants dans une manufacture américaine.

Les donations, chargées de conditions excessives, produisent invariablement le même résultat et alimentent par cela même le flot de l'émigration canadienne.

Les raisons que nous avons alléguées à l'appui de notre thèse, nous semblent suffisantes pour prouver que les testaments et les donations sont une des principales causes de l'émigration de nos compatriotes.





LA ROUTINE

XIV

La rectitude du jugement.—L'esprit d'observation.—La modération dans les désirs.

LE routinier manque de rectitude de jugement, d'esprit d'observation, de prudence et de modération dans ses désirs, d'économie et d'esprit des affaires, qualités indispensables au cultivateur pour arriver au succès. Tout en faisant connaître les causes de l'émigration, il nous sera bien permis d'indiquer les moyens d'éviter les défauts que l'on re-

marque chez la classe agricole. Si l'on a recours aux moyens que nous suggérons, nous sommes convaincu que le cultivateur travaillera à améliorer sa terre et à la rendre plus fertile qu'elle ne l'est aujourd'hui. Par conséquent, nous allons expliquer brièvement les vertus agricoles —qu'on nous permette l'expression—que nous venons d'énumérer.

La rectitude du jugement est essentielle dans toutes les conditions de la vie, mais elle est surtout indispensable dans l'art agricole. C'est bien beau d'étudier, d'observer, de calculer ; mais à quoi servira toute cette science qu'on a acquise au prix des plus grands efforts et des plus énormes sacrifices, si l'on ne sait pas en faire l'application en temps et lieu ? Sans la rectitude du jugement, le doute se présente à chaque pas. On hésite, on tâtonne, on ne sait que faire, et finalement on se lance dans la voie qui est la mauvaise, parce que la rectitude du jugement fait défaut. Le jugement est un outil dont il

faut faire usage à tous les instants, et de sa rectitude dépend essentiellement la direction bonne ou mauvaise de chaque opération.

D'après ces données, on comprend facilement que la rectitude du jugement fait presque toujours défaut au routinier. En effet, il ne se donne pas même la peine de réfléchir et de raisonner, puisqu'il ne fait que suivre le chemin que lui ont tracé ses ancêtres. C'est cette voie qui le mène infailliblement à la ruine ; car sa terre, appauvrie par des cultures continues, ne reçoit pas les soins qu'elle demande ; dans ce cas, au lieu de l'améliorer suivant les règles de l'art, le routinier continue de marcher à sa guise et d'agir suivant sa propre volonté.

L'esprit d'observation est une disposition par laquelle un homme remarque certains faits et reconnaît la liaison qui les unit et qui lui permet de les rapprocher les uns des autres, de manière à tirer les

conséquences les plus sûres sur les rapports qui existent entre ces faits. L'esprit d'observation est un don naturel, mais il peut se perfectionner par l'exercice, de même qu'il peut devenir nul par le défaut d'exercice. En agriculture, l'observation des faits est absolument nécessaire pour réussir ; car il y a encore une foule de causes inconnues et qui entravent bien souvent le progrès. Vous plantez, par exemple, des pommes de terre dans un terrain de même nature que celui de votre voisin et préparé de la même manière ; et cependant lorsque vient la moisson, votre récolte est bien inférieure. Vous vous demandez alors pourquoi cette différence ; et, malgré tous vos efforts, vous ne parvenez pas à en découvrir la cause. Une autre année, vous vous trouvez en présence du même problème ; mais, à l'aide de l'esprit d'observation, vous avez trouvé la solution et vous avez constaté que vos patates ne rendaient pas autant que celles de votre voisin, parce que vous les plantiez

quinze jours ou trois semaines plus tard que lui : tandis qu'en les plantant en même temps, vous avez obtenu le même résultat. L'observation des faits vous a révélé la cause de votre infériorité.

Le cultivateur qui se demande pourquoi une motte de terre se fendille en été et que l'eau reste stagnante sur un champ ou ne s'infiltré qu'à une petite profondeur, et qui cherche à en connaître la cause, possède l'esprit d'observation.

Ces courtes considérations suffisent pour faire comprendre que l'esprit d'observation est indispensable au succès agricole. Malheureusement, un grand nombre de nos cultivateurs n'observent pas ce qui se passe chez leurs voisins et ailleurs, et voilà pourquoi leurs terres s'appauvrissent rapidement et d'une manière alarmante.

La prudence ou la modération dans les désirs est encore une qualité essentielle au cultivateur. En agriculture, les succès sont très rares, mais aussi il n'y a pas

d'industrie où les profits soient plus certains. On n'arrive pas à la fortune tout d'un coup, mais on y arrive sûrement. Et voilà pourquoi on cherche à placer ses capitaux dans l'industrie agricole de préférence à toute autre, parce qu'on sait que là ils seront moins en danger.

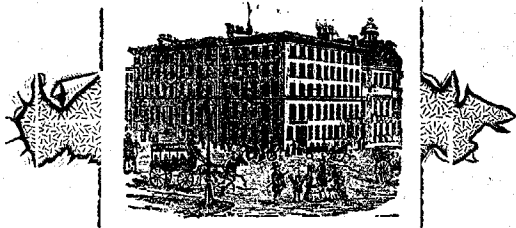
L'homme qui sait régler ses dépenses de manière à ne pas compromettre les revenus de sa culture, qui est modéré dans ses désirs et qui ne se lance pas dans de grands travaux avant d'avoir prévu le résultat, et sans s'être assuré les moyens de les exécuter convenablement, cet homme, disons-nous, possède le critérium le plus sûr pour accroître sa fortune dans la carrière agricole. Ce cultivateur n'abandonne rien au hasard, ce n'est qu'à pas lents qu'il s'avance dans la voie des améliorations ; il s'appuie sans cesse sur l'expérience acquise et se montre toujours disposé à modifier ses idées, lorsque, par l'observation des faits, il reconnaît qu'elles étaient erronées. Mais ici, sous le prétexte

de modifications, il faut bien se garder de tomber dans un grave défaut, commun chez les jeunes cultivateurs, savoir : le manque de persévérance. Toute innovation devra être posée, étudiée et vérifiée par l'expérience avant d'être introduite dans la culture. Enfin, le cultivateur se montrera *améliorateur*, mais en n'adoptant que les améliorations qui ont déjà fait leur preuve.

Que de fois n'avons-nous pas vu des cultivateurs se plonger dans des dépenses énormes pour la construction d'une maison, d'une grange, ou pour l'achat d'une voiture de luxe, d'un cheval et d'un harnais de grand prix, sans avoir pesé les moyens dont ils disposaient pour contracter ces obligations ! Ces cultivateurs manquaient de prudence ou de modération dans leurs désirs ; ils ne cherchaient qu'à assouvir leur soif de briller et de paraître comme de véritables grands seigneurs. Et quelle a été la conséquence de leur conduite irréfléchie ? Ils se sont endettés ;

ils ont emprunté pour faire face aux plus pressantes nécessités ; ils ont hypothéqué leurs terres, et, finalement, ils ont été forcés de vendre à vil prix tout ce qu'ils possédaient et d'aller se fixer sur une terre étrangère pour gagner leur vie. Que d'exemples ne pourrait-on pas citer à l'appui de cette proposition ! Nous en rencontrons dans toutes les paroisses de la province de Québec.





AUX ETATS-UNIS

XV

L'agriculture et l'industrie. — L'opinion des Américains eux-mêmes sur la véritable situation des affaires dans la grande république.

EN voyant quelques-uns de nos compatriotes se mettre en route pour les Etats-Unis, on se demande instinctivement ce qu'ils vont faire dans la grande république voisine. Les uns—ils sont peu

nombreux—se livreront à l'art agricole ; les autres iront se renfermer dans les manufactures. Ce sont les deux principales occupations que les émigrés canadiens remplissent là-bas. On rencontre bien, par ci par là, des avocats, des médecins, des notaires canadiens ; mais c'est une exception à la règle générale. Nos compatriotes n'appartiennent donc qu'à deux classes particulières : à la classe agricole et à la classe ouvrière.

Autrefois, l'agriculture et l'industrie étaient très florissantes aux États-Unis ; aujourd'hui, elles y languissent, elles y sont dans un état tout à fait décourageant, elles y sont pour ainsi dire paralysées. Nous allons démontrer cette proposition, en nous appuyant sur le témoignage des Américains eux-mêmes ; la preuve n'en sera que plus frappante. Nous commencerons par l'agriculture.

Il n'y a pas longtemps encore un statisticien renommé, M. Porter, de Washing-

ton, définissait, au moyen d'un relevé établi sur les registres mêmes de l'État du Massachusetts, la profonde détresse de la classe agricole dans cet Etat. Voici ce qu'il disait dans son rapport :

“ Durant les dix années écoulées de 1880 à 1889 inclusivement, 250,222 hypothèques sur immeubles ont été créées en cet Etat. C'est dire qu'une dette de \$538,455,550 a été contractée durant cette période. Il restait dû le 1er janvier 1890, la somme de \$323,277,668 garantie par 178,202 hypothèques, dont \$42,414,247 grèvent 920,313 acres, et \$280,836,241 grèvent 182,683 lots détachés.

“ Le mouvement hypothécaire a toujours été en augmentant depuis dix ans. En 1880, il était de \$28,176,133 ; en 1890, de \$75,526,544, soit une augmentation de 168.05 pour cent, pendant que la population n'a augmenté que de 25.57 pour cent, durant cette décade. Dans 8 des 14 comtés de l'Etat la dette hypothécaire est de plus de \$18,000.00 par chacun

d'eux. Par acre, on trouve, en 1890, une dette de 136.29 p. c. plus forte qu'en 1880, et, en deniers, elle a monté de \$3,961,613 à \$9,361,038. La dette totale encourue par lots a atteint \$444,537,965 en dix ans ; le nombre des hypothèques a augmenté de 134.18 pour cent ; la dette de 173.25 pour cent. ”

Ainsi, la plupart des fermes aux États-Unis sont hypothéquées, et elles sont hypothéquées, parce que l'agriculture n'est pas payante, et l'agriculture n'est pas payante, parce que le fermier est forcé de vendre ses produits agricoles à des prix vraiment ridicules. En effet, quelle est aujourd'hui la situation du marché américain pour les produits agricoles ? C'est l'*American Cultivator*, de Boston, qui va nous l'apprendre ; voici ce que dit notre confrère yankee à la date du 19 septembre 1896 :

“ Tout le monde se plaint des temps durs que nous traversons, et cela ne nous

étonne pas ; le beurre est à 15 centins, le lard à 2½ la livre, les vaches grasses entre \$15 à \$20....”

Ce sombre tableau nous donne une juste idée du sort réservé à notre compatriote qui part pour les États-Unis avec l'intention de demander sa vie à la culture du sol. C'est la misère, ni plus ni moins, qui attend là-bas le cultivateur canadien.

Maintenant, passons à la classe ouvrière, c'est à-dire à la manufacture, à la fabrique ou à l'usine qui attirent tant les Canadiens de l'autre côté de la frontière. C'est encore au témoignage des Américains que nous avons recours pour faire connaître la situation sous ses véritables couleurs. Voici des extraits d'un article que le *Merrimack*, de Manchester, N.H., publiait, le printemps dernier, sous le titre de :

Compatriotes du Canada, n'émigrez pas !

—
“ Depuis quelque temps déjà plusieurs de nos confrères franco-américains, de

l'Est et de l'Ouest, ont fait entendre un cri d'alarme dont l'écho devrait se répercuter par toute la province de Québec. Ce cri d'alarme, nous le répétons à notre tour aujourd'hui :—Compatriotes du Canada, restez chez vous, n'émigrez pas !

“ Tel est le sage conseil que nous donnent nos frères des Etats-Unis, et pour cause.

“ Est-il avantageux, en effet, ou même prudent pour les Canadiens du Canada d'émigrer aux Etats-Unis dans l'état où en sont les choses ici à l'heure actuelle !

“ Nous ne le croyons pas, et voici pourquoi :

“ Il y a en quelque sorte crise, actuellement, de ce côté-ci de la ligne 45 et le chômage est à l'ordre du jour, pouvons-nous dire.

“ Outre le malaise causé par le spectre électoral qui ne disparaîtra qu'en novembre prochain, à la clôture du scrutin de

l'élection présidentielle, il y a aussi les causes locales du chômage, et celles-ci sont multiples.

“ Nous constatons en effet dans le moment actuel, surtout dans toute la Nouvelle-Angleterre, que dans un grand nombre de centres industriels, les manufactures suspendent les opérations partiellement et même totalement chez plusieurs, vu le surplus de produit en mains, ou à défaut de commandes, ou par manque d'eau, unique pouvoir moteur en maints endroits. On remarque également très peu de grands travaux en opération. Et dans la plupart des usines, aujourd'hui, les hommes sont exclus pour faire place aux femmes.

“ Il résulte donc de tous ces faits que la main-d'œuvre non utilisée à l'heure qu'il est dans la Nouvelle-Angleterre est très considérable, et que la misère, sinon la famine, frappe à bien des portes.

“Les manufactures fermées ou n'opérant

que partiellement, le chômage forcé, le commerce local languissant, et, de plus, les éléments qui se mettent de la partie : les grandes chaleurs du printemps, le manque de pluie, la sécheresse qui en est la conséquence et qui ne présage rien de bon pour la récolte de l'année, tout cela, il faut l'avouer, constitue un tableau rien moins que rassurant par les temps actuels.

“ Mais, nous le demandons, est-ce bien le temps pour nos frères du Canada que la funeste démangeaison d'émigrer pique toujours si fort, de venir ici, au beau milieu de la phase critique que nous traversons, augmenter le nombre déjà trop grand des sans-travail et s'exposer ainsi à la misère noire ?

“ Voici encore une autre considération qu'ils ne sauraient trop méditer, avant de boucler leurs malles et de se mettre en route pour les États-Unis :

“ Le Congrès de Washington vient d'adopter une nouvelle loi contre l'émi-

gration, où nous lisons les clauses suivantes, entre autres, et qui visent particulièrement les Canadiens.

“ D’après la teneur de ce bill, la section I de l’acte du 3 mars 1891 est amendée comme suit :—Toute personne du sexe masculin, âgée de 16 à 60 ans, qui ne sait ni lire, ni écrire la langue anglaise ou quelque autre langue, ne peut s’établir aux États-Unis.

“ Ainsi, chefs de famille canadiens ou jeunes gens, ne sachant ni lire, ni écrire, ne vous mettez pas en frais d’émigrer aux États-Unis, car vous ne passerez pas la frontière, vous serez impitoyablement renvoyés chez vous.

“ La section 3 porte qu’il est illégal pour tout étranger d’entrer dans les États-Unis dans le but de s’y livrer à un travail manuel ; et la section 4 défend formellement à toute personne, société ou corporation d’engager pour les États-Unis tout étranger résidant dans un autre pays.

“ Eh bien ! Canadiens de la mère-patrie, qui nourrissez l'intention de venir ici à la recherche de travail manuel, renoncez à vos projets, car vous n'en trouverez pas à votre disposition ; et même il est défendu à toute personne, société ou corporation de vous en procurer.

“ Cette restriction ne s'applique pas cependant aux matelots ou autres employés de marine et de chemins de fer qui sont obligés de passer la frontière pour atteindre le terminus de leur ligne.

“ Une taxe de 50 centins est aussi imposée à tout émigrant comme droit d'entrée. Et tout citoyen qui part d'ici pour retourner demeurer au Canada perdra ses droits de citoyen, et, s'il revient, il sera considéré comme “ misdemeanor ” c'est-à-dire coupable de contravention pour cette offense.

“ La section 6 porte que toute violation à ces actes devra être punie par une amende de \$600 ou par un emprisonnement d'une

année et toute personne convaincue d'avoir contrevenu à cette loi devra être renvoyée au lieu d'où elle vient.

“ Telles sont les restrictions que comporte la nouvelle loi contre l'émigration.

“ Cette loi est-elle juste, opportune, n'est-elle pas quelque peu draconienne ? Qu'elle soit ce qu'elle voudra, c'est la loi du pays ; il faut s'y soumettre, surtout nos compatriotes du Canada, qui y sont spécialement concernés.”

A la date du 10 avril dernier, une jeune femme canadienne qui demeure aujourd'hui à Manchester, N. H., écrivait à ses parents du Canada une lettre vraiment touchante, dont nous reproduisons le passage suivant :

“ Je vous assure que c'est bien décourageant : il n'y a pas la moitié des moulins qui travaillent, et ils parlent d'arrêter le reste pour l'été encore. Je vous assure que ça nous décourage, et il y a tant de

monde dans la misère par ici. . . Il y en a qui n'ont rien de quoi manger du tout depuis deux semaines et qui se meurent de faim ; c'est bien effrayant. Cet avant-midi j'ai été porter à manger à une famille qui n'avait pas mangé depuis neuf jours, et je n'ai pas pu m'empêcher de pleurer : il y avait cinq petits enfants, et ils m'embrassaient les mains, puis ils pleuraient, et un des petits garçons a dit : " Allez-vous venir encore, ma bonne Madame ? Si vous ne venez plus, on va tous mourir. Quand même que vous emporteriez seulement du pain sec, venez pareil." Je vous assure, c'était effrayant : je n'avais jamais vu de si grande misère. Et la ville est pleine de pauvres de ce temps-ci."

Quelle effroyable situation !

Écoutons encore la voix d'un autre compatriote émigré à Providence, Rhode Island ; voici les sages conseils qu'il donnait aux Canadiens, au mois de mai dernier :

“ C’est un devoir de conscience, entendez-vous, de conscience, d’avertir les nôtres de ne pas songer à venir chercher du travail dans les manufactures, aux Etats-Unis, au moins jusqu’à nouvel ordre. Restez au Canada !!

“ Les manufactures chôment, vont chômer ou ne fonctionnent que quatre jours par semaine.

“ Les tisserands se promènent oisifs, vont à la mer pêcher du poisson ou cueillir des mollusques pour nourrir leurs familles, ou se font colporteurs sur une échelle, plus ou moins grande. On ne sait quand le marasme des affaires finira.

“ Aujourd’hui, en suant sang et eau, un tisserand expert fait \$10, \$12 ou \$13, où il y a quelques années, il gagnait \$22, par semaine.

“ Dites à ceux qui veulent venir faire fortune aux Etats-Unis, dans les manufactures, de songer aux chômages

fréquents, aux variations et à l'encombrement du marché et aux réductions inattendues des salaires. ”

Nous pourrions ajouter une foule d'autres citations à celles que nous venons de faire ; mais les preuves impartiales et évidentes que nous avons fournies sur la véritable situation des affaires aux États-Unis suffisent pour convaincre les Canadiens qu'ils ne doivent pas songer un seul instant à améliorer leur sort en allant exploiter les fermes ou travailler dans les manufactures de la république américaine.

Oui, Canadiens, suivons les conseils de nos frères émigrés : “ Restons sur nos terres, évitons de faire des dépenses inutiles, et nous ne tomberons pas dans cette misère noire qui nous attend aux États-Unis. ”





CONCLUSION

XVI

Restons au pays.

NOUS sommes arrivé à la fin du travail que nous nous étions proposé de faire. Il nous semble que nous avons exposé clairement les principales causes de l'émigration et que nous avons appuyé nos assertions de preuves irréfutables. Les nombreux témoignages d'approbation que nous avons reçus à ce sujet nous ont con-

vaincu pleinement que nous avons suivi la bonne voie, en signalant les principaux défauts dans lesquels tombent le plus communément les habitants de la campagne.

Nous avons été quelquefois sévère dans nos appréciations ou dans l'exposition des faits. Mais nous avons tenu cette conduite pour rendre service à nos compatriotes et les engager à éviter à l'avenir les fautes qui leur ont été si funestes, dans le passé. Si nous atteignons ce but si désirable, nous recevrons par là une magnifique récompense.

Lorsqu'un médecin connaît une maladie, il s'applique sans cesse à la guérir par les remèdes que l'art propose pour cette fin.

Il doit en être ainsi du cultivateur. Nous lui avons mis sous les yeux les plaies qui rongent notre société depuis un grand nombre d'années ; c'est à lui de guérir ces plaies en se servant des moyens que nous lui avons suggérés, ou mieux encore

en faisant cesser les maux qui se sont glissés dans la classe agricole.

Aujourd'hui, nous le reconnaissons avec bonheur, les causes que nous avons signalées dans le cours de cet ouvrage, exercent beaucoup moins de ravages qu'autrefois. Les cultivateurs ont compris, pour la plupart, qu'ils devaient s'instruire dans l'art agricole pour arriver au succès ; ils ont compris que la paresse leur a été bien préjudiciable ; enfin, ils ont compris qu'ils devaient pratiquer l'économie pour entrer dans la voie du progrès et de la prospérité. Et quelle a été la conséquence de toutes ces améliorations ? C'est que l'émigration a diminué et qu'une ère d'aisance a commencé à luire pour la classe agricole.

Comme conclusion, nos cultivateurs se sont dit : Restons au pays et nous y serons plus heureux que sur la terre étrangère.

Le Canada n'a rien à envier aux autres

pays, et nous avons un vaste champ à exploiter. Que de millions de colons pourraient s'établir dans les belles vallées du lac St-Jean, du lac Témiscamingue, du lac Nipissing et de la rivière Matapédia, dans le Manitoba et le Nord-Ouest !

Quittons donc les manufactures américaines où notre santé s'étiole comme une fleur privée des rayons bienfaisants du soleil, et emparons-nous du sol, si nous voulons être un peuple fort, grand, heureux et prospère.



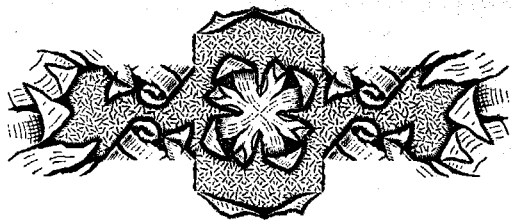


TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
I.—DIVISION DE L'OUVRAGE:—Les principales causes de l'émigration: le luxe, l'appauvrissement du sol dû au manque de connaissances agricoles; la négligence des cultivateurs, l'intempérance, la cabale par l'exemple et la parole, et le crédit..	3
II.—LE LUXE:—La toilette des cultivateurs.—La toile et l'étoffe du pays disparaissent.—La soie, le challi et les robes les plus riches.....	7
III.—A LA VILLE:—La toilette de l'ouvrier.—Le bourgeois et l'ouvrier sont vêtus avec la même richesse.—L'opinion d'un étranger sur la toilette des habitants des villes.....	15

- IV.—L'AMEUBLEMENT:—Ameublements d'autrefois et ameublements d'aujourd'hui.—Des salons partout.—L'achat d'un piano..... 23
- V.—VOITURES ET CHEVAUX:—Les harnais les plus brillants, les plus riches voitures et les plus beaux chevaux. En 1867, l'assemblée législative s'occupe de la question du luxe..... 31
- VI.—APPAUVRISSMENT DU SOL:—Le rendement des terres diminue.—La science agricole est nécessaire au progrès.—La routine est une plaie..... 41
- VII.—L'INSTRUCTION AGRICOLE:—L'instruction agricole est un moyen d'arrêter l'émigration.—Les données d'un agronome de talent..... 51
- VIII.—LA NÉGLIGENCE:—Une enquête sur cette question. En 1892, comité de la législature de Québec pour examiner les causes de l'émigration. L'opinion d'un prêtre en 1867..... 61
- IX.—L'INTEMPÉRANCE:—L'ivrognerie chasse les cultivateurs de nos campagnes.—Un remarquable article d'un journal.—Un sombre tableau..... 73
- X.—LA CABALE PAR L'EXEMPLE:—La puissance de l'exemple et de la parole.—Les considérations du P. Félix sur la parole.—Un dandy à la porte d'une église..... 85

PAGE

- XI.—LA CABALE PAR LA PAROLE:—La conversation du fils de la veuve Pierrot.—Il se croit le plus fin et le plus riche de l'univers, mais il ne dit pas qu'il a perdu sa santé..... 97
- XII.—LE CRÉDIT:—On achète trop à crédit.—Le crédit est devenu une véritable plaie sociale.—L'opinion d'un écrivain distingué..... 105
- XIII.—LES TESTAMENTS:—Les conditions onéreuses des testateurs et des donateurs.—L'héritier est criblé de dettes..... 115
- XIV.—LA ROUTINE:—La rectitude du jugement.—L'esprit d'observation.—La modération dans les désirs..... 121
- XV.—AUX ÉTATS-UNIS:—L'agriculture et l'industrie.—L'opinion des Américains eux-mêmes sur la véritable situation des affaires dans la grande république..... 129
- XVI.—CONCLUSION:—Restons au pays..... 143

